

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

AU 30.06.2014



Le Conseil d'Administration du 30 juillet 2014 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés de Safran et celle du compte de résultat ajusté pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.

Sommaire

Préambule	3
Compte de résultat consolidé semestriel ajusté comparatif et information sectorielle	5
Comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	10
Compte de résultat semestriel consolidé	11
Etat du résultat global consolidé	12
Bilan consolidé	13
Variation des capitaux propres consolidés	14
Tableau des flux de trésorerie consolidés	15
Notes annexes aux comptes consolidés semestriels condensés du Groupe	16
<i>Note 1 - Principes et méthodes comptables</i>	<i>17</i>
<i>Note 2 - Principales sources d'estimations</i>	<i>18</i>
<i>Note 3 - Changement de méthode</i>	<i>21</i>
<i>Note 4 - Evolution du périmètre</i>	<i>32</i>
<i>Note 5 - Information sectorielle</i>	<i>34</i>
<i>Note 6 - Détail des principales composantes du résultat opérationnel</i>	<i>36</i>
<i>Note 7 - Résultat financier</i>	<i>39</i>
<i>Note 8 - Impôt sur le résultat</i>	<i>39</i>
<i>Note 9 - Résultat par action</i>	<i>40</i>
<i>Note 10 - Ecart d'acquisition</i>	<i>41</i>
<i>Note 11 - Immobilisations incorporelles</i>	<i>43</i>
<i>Note 12 - Immobilisations corporelles</i>	<i>44</i>
<i>Note 13 - Actifs financiers courants et non courants</i>	<i>45</i>
<i>Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence</i>	<i>46</i>
<i>Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>47</i>
<i>Note 16 - Capitaux propres consolidés</i>	<i>48</i>
<i>Note 17 - Provisions</i>	<i>51</i>
<i>Note 18 - Dettes soumises à des conditions particulières</i>	<i>51</i>
<i>Note 19 - Passifs financiers portant intérêts</i>	<i>52</i>
<i>Note 20 - Autres passifs financiers courants et non courants</i>	<i>55</i>
<i>Note 21 - Gestion des risques de marché et dérivés</i>	<i>56</i>
<i>Note 22 - Parties liées</i>	<i>59</i>
<i>Note 23 - Engagements hors bilan</i>	<i>60</i>
<i>Note 24 - Litiges</i>	<i>62</i>
<i>Note 25 - Evénements postérieurs à la date de clôture</i>	<i>64</i>

Préambule

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité avec celles de ses concurrents, Safran établit, en parallèle de ses comptes consolidés, un compte de résultat ajusté.

Il est rappelé que Safran :

- résulte de la fusion au 11 mai 2005 des groupes Sagem et Snecma ; celle-ci a été traitée conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » dans ses comptes consolidés,
- inscrit, depuis le 1^{er} juillet 2005, toutes les variations de juste valeur des instruments dérivés de change en résultat financier, dans le cadre des prescriptions de la norme IAS 39 applicables aux opérations qui ne sont pas qualifiées en comptabilité de couverture (cf. § 3.1 note 1.f du document de référence 2013).

En conséquence, le compte de résultat consolidé du Groupe est ajusté des incidences :

- de l'allocation du prix d'acquisition réalisée dans le cadre des regroupements d'entreprises. Ce retraitement concerne depuis 2005 les dotations aux amortissements des actifs incorporels liés aux programmes aéronautiques, réévalués lors de la fusion Sagem/Snecma. A compter de la publication des comptes semestriels 2010, le Groupe a décidé de retraiter les effets des écritures relatives à l'allocation du prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, notamment les dotations aux amortissements des actifs incorporels, reconnus lors de l'acquisition, avec des durées d'amortissement longues, justifiées par la durée des cycles économiques des activités dans lesquelles opère le Groupe, ainsi que le produit de réévaluation de la participation antérieurement détenue dans une activité en cas d'acquisition par étapes ;
- de la valorisation des instruments dérivés de change afin de rétablir la substance économique réelle de la stratégie globale de couverture du risque de change du Groupe :
 - ainsi le chiffre d'affaires net des achats en devises est valorisé au cours de change effectivement obtenu sur la période, intégrant le coût de mise en œuvre de la stratégie de couverture, et
 - la totalité des variations de juste valeur des instruments dérivés de change afférentes aux flux des périodes futures est neutralisée.

TABLE DE PASSAGE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU COMPTE DE RESULTAT AJUSTE

L'incidence de ces ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

	Données consolidées 30.06.2014	Couverture de change		Regroupements d'entreprises		Données ajustées 30.06.2014
		Revalorisation du chiffre d'affaires (1)	Différés des résultats sur couvertures (2)	Amortissements incorporels fusion Sagem/Snecma (3)	Effet des autres regroupements d'entreprises (4)	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires	6 972	236	-	-	-	7 208
Autres produits et charges opérationnels courants	(6 408)	(7)	15	74	81	(6 245)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	18	-	-	-	-	18
Résultat opérationnel courant	582	229	15	74	81	981
Autres produits et charges opérationnels non courants	(10)	-	-	-	-	(10)
Résultat opérationnel	572	229	15	74	81	971
Coût de la dette	(21)	-	-	-	-	(21)
Résultat financier lié au change	455	(229)	(206)	-	-	20
Autres produits et charges financiers	(10)	-	-	-	-	(10)
Résultat financier	424	(229)	(206)	-	-	(11)
Produit (charge) d'impôts	(335)	-	81	(29)	(30)	(313)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	7	-	-	-	-	7
Résultat net des activités poursuivies	668	-	(110)	45	51	654
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	(18)	-	(3)	(1)	-	(22)
Résultat net part du Groupe	650	-	(113)	44	51	632

(1) Revalorisation (par devise) du chiffre d'affaires net des achats en devises au cours couvert (incluant les primes sur options dénouées), par reclassement des variations de valeur des couvertures affectées aux flux de la période.

(2) Variations de valeur des couvertures afférentes aux flux des périodes futures (206 M€ hors impôts), et effet de la prise en compte des couvertures dans l'évaluation des provisions pour pertes à terminaison pour 15 M€.

(3) Annulation des amortissements/dépréciations des actifs incorporels liés à la revalorisation des programmes aéronautiques issue de l'application de la norme IFRS 3 à l'opération de fusion Sagem/Snecma.

(4) Dont annulation des amortissements des actifs identifiés (57 M€) et des effets de revalorisation des stocks lors des acquisitions (19 M€).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés semestriels condensés font l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes, y compris les agrégats "chiffre d'affaires" et "résultat opérationnel" fournis en données ajustées dans la note 5 "Information sectorielle".

Les données financières ajustées, autres que celles fournies dans la note 5 "Information sectorielle", font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

**Compte de résultat consolidé
semestriel ajusté comparatif
et information sectorielle**

Compte de résultat semestriel ajusté

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 Données ajustées publiées	Impact IFRS11 *	30.06.2013 Données ajustées retraitées	30.06.2014 Données ajustées
Chiffre d'affaires	7 066	(159)	6 907	7 208
Autres produits	117	(3)	114	139
Produits des activités ordinaires	7 183	(162)	7 021	7 347
Production stockée	272	(16)	256	416
Production immobilisée	387	(1)	386	509
Consommations de l'exercice	(4 287)	103	(4 184)	(4 355)
Frais de personnel	(2 314)	32	(2 282)	(2 405)
Impôts et taxes	(137)	3	(134)	(139)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(253)	15	(238)	(304)
Dépréciations d'actifs	(9)	(2)	(11)	(47)
Autres produits et charges opérationnels courants	5	1	6	(59)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	-	22	22	18
Résultat opérationnel courant	847	(5)	842	981
Autres produits et charges opérationnels non courants	(23)	-	(23)	(10)
Résultat opérationnel	824	(5)	819	971
Coût de la dette nette	(15)	-	(15)	(21)
Résultat financier lié au change	(6)	-	(6)	20
Autres produits et charges financiers	(46)	-	(46)	(10)
Résultat financier	(67)	-	(67)	(11)
Résultat avant impôts	757	(5)	752	960
Produit (charge) d'impôts	(231)	5	(226)	(313)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	10	-	10	7
Résultat de cession des titres Ingenico	131	-	131	-
Résultat de la période	667	-	667	654
Attribuable :				
aux propriétaires de la société mère	658	-	658	632
aux intérêts minoritaires (participations ne donnant pas le contrôle)	9	-	9	22
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)				
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	1,58	-	1,58	1,52
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	1,58	-	1,58	1,52

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

Information sectorielle

Les secteurs opérationnels et les agrégats présentés sont définis en note 5.

Au 30 juin 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	3 763	2 137	584	722	7 206	2	7 208	(236)	-	6 972
Résultat opérationnel courant	745	202	44	65	1 056	(75)	981	(244)	(155)	582
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1)	-	2	(4)	(3)	(7)	(10)	-	-	(10)
Résultat opérationnel	744	202	46	61	1 053	(82)	971	(244)	(155)	572
Cash-flow libre	142	(19)	(22)	31	132	(91)	41	-	-	41

Au 30 juin 2013*

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding & Autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires	3 671	1 945	566	724	6 906	1	6 907	(46)	-	6 861
Résultat opérationnel courant	631	174	45	65	915	(73)	842	(46)	(126)	670
Autres produits et charges opérationnels non courants	(15)	(3)	2	-	(16)	(7)	(23)	-	-	(23)
Résultat opérationnel	616	171	47	65	899	(80)	819	(46)	(126)	647
Cash-flow libre	198	(60)	55	(59)	134	33	167	-	-	167

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

Chiffre d'affaires en données ajustées

(en millions d'euros)	30.06.2013*	30.06.2014
Propulsion Aéronautique et Spatiale		
Première monte, produits et prestations associés	1 768	1 751
Services	1 742	1 864
Ventes d'études	134	115
Autres	27	33
sous total	3 671	3 763
Equipements Aéronautiques		
Première monte, produits et prestations associés	1 295	1 438
Services	555	590
Ventes d'études	52	91
Autres	43	18
sous total	1 945	2 137
Défense		
Vente d'équipements	384	379
Services	115	137
Ventes d'études	52	66
Autres	15	2
sous total	566	584
Sécurité		
Vente d'équipements	572	571
Services	144	140
Ventes d'études	4	4
Autres	4	7
sous total	724	722
 Holding et autres		
Autres	1	2
sous total	1	2
Total	6 907	7 208

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application de la norme IFRS11 « Partenariats ».

Information par zone géographique

Au 30 juin 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 534	1 580	2 387	1 205	502	7 208	(236)	6 972
en %	21%	22%	33%	17%	7%			

Au 30 juin 2013*

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe	Amérique du Nord	Asie	Reste du monde	Total en données ajustées	Couverture de change	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires par destination	1 436	1 592	2 241	1 110	528	6 907	(46)	6 861
en %	21%	23%	32%	16%	8%			

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application de la norme IFRS11 « Partenariats ».

**Comptes consolidés
semestriels condensés
du Groupe**

Compte de résultat semestriel consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Chiffre d'affaires	6	6 861	6 972
Autres produits	6	114	139
Produits des activités ordinaires		6 975	7 111
Production stockée		251	397
Production immobilisée		386	509
Consommations de l'exercice	6	(4 188)	(4 354)
Frais de personnel	6	(2 282)	(2 405)
Impôts et taxes		(134)	(139)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	6	(360)	(448)
Dépréciations d'actifs	6	(10)	(49)
Autres produits et charges opérationnels courants	6	10	(58)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	3 et 14	22	18
Résultat opérationnel courant		670	582
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	(23)	(10)
Résultat opérationnel		647	572
Coût de la dette nette		(15)	(21)
Résultat financier lié au change		(126)	455
Autres charges et produits financiers		(46)	(10)
Résultat financier	7	(187)	424
Résultat avant impôts		460	996
Produit (charge) d'impôts	8	(124)	(335)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	14	10	7
Résultat de cession des titres Ingenico	4	131	-
Résultat de la période		477	668
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère		470	650
aux participations ne donnant pas le contrôle		7	18
Résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère (en euros)	9		
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)		1,13	1,56
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)		1,13	1,56

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

Etat du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	30.06.2013 *	30.06.2014
Résultat net de la période	477	668
Autres éléments du résultat global		
Eléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net	5	46
Actifs financiers disponibles à la vente	15	8
Ecarts de conversion et couverture d'investissement net	(12)	36
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	2	2
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-	-
Eléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(23)	(9)
Ecarts actuariels sur engagements retraites et assimilés	(32)	(14)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	9	5
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-	-
Total des autres éléments du résultat global	(18)	37
Total du résultat global pour la période	459	705
Attribuable :		
- aux propriétaires de la société mère	452	687
- aux participations ne donnant pas le contrôle	7	18

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

Au 30 juin 2014, les écarts de conversion comprennent un montant de 3 millions d'euros (1 million d'euros au 30 juin 2013) relatif à des financements pérennes accordés à des filiales étrangères. Ces financements sont qualifiés d'investissements nets à l'étranger et traités en application des dispositions prévues, à ce titre, par la norme IAS 21. Les écarts de conversion comprennent également un montant de (8) millions d'euros au 30 juin 2014 ((8) millions d'euros au 30 juin 2013) correspondant, aux différences de change relatives à l'émission par Safran de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US en février 2012 qualifiée de couverture d'investissement net de certaines activités américaines du Groupe.

Par ailleurs, le solde concerne les écarts de conversion sur sociétés étrangères (41 millions d'euros au 30 juin 2014 contre (5) millions d'euros au 30 juin 2013).

Conformément à IAS 19 révisée, les variations d'écarts actuariels sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur en résultat.

Les taux d'actualisation retenus pour l'évaluation des engagements de retraite sont obtenus par référence au rendement des obligations privées de première catégorie (AA). Ainsi le Groupe se réfère à l'indice Iboxx. Les principales hypothèses de taux d'actualisation retenues pour le calcul des engagements de retraite ont été mises à jour comme suit :

	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Zone Euro	3,25%	3,00%	3,00%	2,50%
Grande-Bretagne	4,50%	4,50%	4,50%	4,50%

Par ailleurs, l'hypothèse de taux d'inflation retenue sur la Grande-Bretagne s'établit comme suit :

	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Taux d'inflation en Grande-Bretagne	2,95%	3,60%	3,35%	3,35%

Bilan consolidé

ACTIF				
<i>(en millions d'euros)</i>	Note	01.01.2013 *	31.12.2013 *	30.06.2014
Ecarts d'acquisition	10	2 981	3 399	3 322
Immobilisations incorporelles	11	3 852	4 620	5 197
Immobilisations corporelles	12	2 292	2 463	2 603
Actifs financiers non courants	13	268	370	385
Participations comptabilisées par mise en équivalence	14	836	680	687
Dérivés actifs non courants	21	62	-	3
Impôts différés actifs		240	203	239
Autres actifs financiers non courants		13	12	-
Actifs non courants		10 544	11 747	12 436
Actifs financiers courants	13	171	195	257
Dérivés actifs courants	21	585	864	1 025
Stocks et en-cours de production		4 001	3 998	4 365
Créances clients et autres débiteurs		4 879	4 967	5 331
Actifs d'impôts exigibles		411	380	384
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	2 083	1 547	1 523
Actifs courants		12 130	11 951	12 885
Total actif		22 674	23 698	25 321

PASSIF				
<i>(en millions d'euros)</i>	Note	01.01.2013 *	31.12.2013 *	30.06.2014
Capital émis	16	83	83	83
Réserves	16	5 726	5 137	6 284
Gains nets latents sur actifs financiers disponibles à la vente	16	25	29	37
Résultat de l'exercice		-	1 386	650
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		5 834	6 635	7 054
Participations ne donnant pas le contrôle		163	178	182
Capitaux propres		5 997	6 813	7 236
Provisions	17	1 805	1 738	2 023
Dettes soumises à des conditions particulières	18	670	670	669
Passifs financiers non courants portant intérêts	19	2 249	1 291	1 534
Dérivés passifs non courants	21	12	36	5
Impôts différés passifs		952	1 264	1 458
Autres passifs financiers non courants	20	104	140	94
Passifs non courants		5 792	5 139	5 783
Provisions	17	1 061	1 220	1 061
Passifs financiers courants portant intérêts	19	941	1 445	1 786
Fournisseurs et autres créditeurs		8 493	8 668	9 061
Passifs d'impôts exigibles		151	199	251
Dérivés passifs courants	21	213	150	75
Autres passifs financiers courants	20	26	64	68
Passifs courants		10 885	11 746	12 302
Total passif		22 674	23 698	25 321

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.a et 3.b)

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital émis	Primes d'émission	Titres d'autocontrôle	Actifs financiers disponibles à la vente	Écarts de conversion et couverture d'investissement net	Autres réserves	Écarts actuariels sur engagements de retraite	Résultat net	Autres	Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>(en millions d'euros)</i>												
01.01.2013	83	3 360	(18)	25	120	1 174	(277)	1 282	85	5 834	163	5 997
Résultat global de la période	-	-	-	15	(12)	-	(32)	470	11 (a)	452	7	459
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	(271)	-	-	-	(271)	(9)	(280)
Autres variations	-	-	-	-	-	1 282	-	(1 282)	(8)	(8)	(1)	(9)
30.06.2013	83	3 360	(18)	40	108	2 185	(309)	470	88	6 007	160	6 167
Résultat global de la période	-	-	-	(11)	(79)	-	12	916	(17) (a)	821	18	839
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	1	-	-	1	-	-	(3)	(1)	-	(1)
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Acompte sur dividendes 2013	-	-	-	-	-	(200)	-	-	-	(200)	-	(200)
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	8	8	1	9
31.12.2013 *	83	3 360	(17)	29	29	1 986	(297)	1 386	76	6 635	178	6 813
Résultat global de la période	-	-	-	8	36	-	(14)	650	7 (a)	687	18	705
Acquisitions/cessions de titres d'autocontrôle	-	-	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)
Dividendes	-	-	-	-	-	(266)	-	-	-	(266)	(11)	(277)
Autres variations	-	-	-	-	-	1 386	-	(1 386)	4	4	(3)	1
30.06.2014	83	3 360	(23)	37	65	3 106	(311)	650	87	7 054	182	7 236

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note 3.c). Les capitaux propres consolidés ont été impactés négativement de 1 M€ sur le second semestre 2013.

(a) cf. tableau ci-dessous :

	Effet impôt sur les écarts actuariels	Effet impôt sur les écarts de conversion	Total
Résultat global 1er semestre 2013	9	2	11
Résultat global 2ème semestre 2013	(3)	(14)	(17)
Résultat global 1er semestre 2014	5	2	7

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
I. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	470	650
Amortissements, dépréciations et provisions (1)	406	522
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	9	(7)
Variation de juste valeur des dérivés	166	(251)
Résultat de cession d'éléments d'actifs (2)	(142)	(1)
Résultat-part des participations ne donnant pas le contrôle	7	18
Autres	96	209
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 012	1 140
Variation nette des stocks et en-cours de production	(300)	(374)
Variation nette des dettes et créances d'exploitation	155	80
Variation nette des autres débiteurs et créditeurs	(73)	(25)
Variation du besoin en fonds de roulement	(218)	(319)
TOTAL I (3)	794	821
II. Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Capitalisation des frais de R&D (4)	(297)	(374)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles	(103)	(107)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles	(227)	(299)
Décaissements nets sur acquisitions de titres ou d'activités	(353)	(221)
Encaissements nets sur cessions de titres ou d'activités	287	3
Encaissements / décaissements nets sur immobilisations financières	(39)	(54)
TOTAL II	(732)	(1 052)
III. Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation de capital	-	-
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	-	(6)
Remboursement d'emprunts	(22)	(23)
Nouveaux emprunts	7	208
Variation des avances remboursables	(15)	(17)
Variation des financements court terme	(263)	318
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(271)	(266)
Dividendes versés aux minoritaires	(9)	(10)
TOTAL III	(573)	204
Incidence des variations de taux de change	TOTAL IV	(4)
TOTAL IV	(4)	3
Augmentation/(diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	I+II+III+IV	(515)
(515)	(24)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 083	1 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 568	1 523
Variation de trésorerie	(515)	(24)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

(1) dont au 30 juin 2013 : 353 M€ d'amortissements, 26 M€ de dépréciations et 27 M€ de provisions
et dont au 30 juin 2014 : 381 M€ d'amortissements, 50 M€ de dépréciations et 91 M€ de provisions.

(2) dont résultat de cession Ingenico pour (131) M€ au 30 juin 2013

(3) dont (117) M€ d'impôts payés au 30 juin 2014 (43 M€ d'impôts reçus au 30 juin 2013) ; dont intérêts versés (31) M€ au 30 juin 2014 ((34) M€ au 30 juin 2013) et intérêts reçus 18 M€ au 30 juin 2014 (26 M€ au 30 juin 2013).

(4) dont (19) M€ d'intérêts capitalisés au 30 juin 2014 et (7) M€ au 30 juin 2013.

**Notes annexes aux comptes consolidés
semestriels du Groupe**

La société Safran (2, Bd du Général Martial Valin - 75724 Paris cedex 15) est une société anonyme immatriculée en France, et est cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de la société Safran et de ses filiales contrôlées, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, ou sur lesquelles est exercée une influence notable (le « Groupe »).

Les comptes consolidés semestriels condensés et les notes annexes sont établis en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million près sauf mention expresse.

Le Conseil d'Administration du 30 juillet 2014 a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés semestriels condensés 2014.

Note 1 - Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés de Safran et ses filiales sont établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et telles qu'adoptées par l'Union Européenne (disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm) à la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'Administration. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board ("IASB") c'est à dire, les IFRS, les International Accounting Standards ("IAS") et les interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee ("IFRIC") ou l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee ("SIC").

Les comptes consolidés condensés au 30 juin 2014 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et avec toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Pour l'établissement des comptes consolidés condensés au 30 juin 2014, le groupe Safran a appliqué les mêmes principes et méthodes comptables que dans ses comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (Cf. § 3.1. Note 1 du document de référence 2013), à l'exception des spécificités requises par la norme IAS 34 (utilisation de taux annuels projetés, corrigés des principales différences permanentes, pour le calcul de l'impôt du Groupe) et des changements suivants :

Evolution des principes et méthodes comptables

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS appliqués de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- IFRS 10 « Etats financiers consolidés »
- IFRS 11 « Partenariats »
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- IAS 27 révisée (version 2011) « Etats financiers individuels »
- IAS 28 révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises »
- Amendements d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » - Dispositions transitoires
- Amendements d'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et IAS 27 révisée (version 2011) « Etats financiers individuels » - Sociétés d'investissement
- Amendements d'IAS 36 « Pertes de valeur » - Information à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendements d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

Les modifications et impacts liés à la norme IFRS 11 sont détaillés en note 3 « Changement de méthode ». La norme IFRS 12 modifie le contenu des informations fournies en annexe concernant les intérêts détenus dans d'autres entités.

Les autres textes applicables de façon obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014 n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés et appliqués de manière anticipée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Néant.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- IFRS 9 « Instruments financiers » - Classification et évaluation des actifs financiers et passifs financiers
- IFRS 9 « Instruments financiers » - Comptabilité de couverture
- IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients »
- Amendements d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » - Clarification sur les méthodes d'amortissement et de dépréciation acceptables
- Amendements d'IAS 19 « Avantages du personnel » - Contributions des employés
- Amendements d'IFRS 11 « Partenariats » - Acquisition d'une participation dans une opération conjointe
- Améliorations des IFRS publiées en décembre 2013
- IFRIC 21 « Taxes ».

A l'exception de IFRIC 21, ces nouvelles normes, amendements et interprétations n'ont pas encore été adoptés par l'Union Européenne et ne peuvent donc pas être appliqués par anticipation, quand bien même la norme l'autoriserait.

Le Groupe a finalisé ou est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Note 2 - Principales sources d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés, préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » décrites ci-dessus, implique que la Direction du Groupe procède à certaines estimations et retienne des hypothèses qui affectent la valorisation des résultats, des actifs et des passifs consolidés.

Les hypothèses utilisées sont différenciées selon les activités du Groupe et sont considérées comme réalistes et raisonnables. Les estimations induites sont fondées sur l'expérience passée du Groupe et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations, notamment contractuelles et commerciales, disponibles à la date de préparation des états financiers. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, notamment dans le cadre de l'évolution de l'environnement économique mondial et de l'environnement propres aux secteurs d'activité du Groupe, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. En pareil cas, les hypothèses et le cas échéant les montants comptables des éléments d'actif et de passif concernés sont ajustés en conséquence.

Par ailleurs, les études de sensibilité réalisées par le Groupe en faisant évoluer les hypothèses utilisées sur les principales sources d'estimation permettent d'anticiper les effets liés à la volatilité et au manque de visibilité de l'environnement économique global, notamment dans certains secteurs d'activité du Groupe. Ces analyses sont revues régulièrement par la Direction.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

a) Estimations liées aux programmes et contrats

Les estimations principales et significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers ont trait à la préparation des prévisions des flux futurs de trésorerie au titre des programmes et contrats (business plan). Le montant total des flux de trésorerie attendus au titre d'un programme ou contrat traduit la meilleure estimation par la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce programme ou contrat.

Les hypothèses utilisées et les estimations induites liées aux programmes et contrats portent sur des périodes de temps parfois très longues, jusqu'à plusieurs dizaines d'années, et tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles afférentes à chacun des programmes et contrats étudiés.

Ces estimations sont principalement soumises aux hypothèses de volumes et de cadences associées des produits vendus, de prix de vente et de coûts de production associés, des cours de change des devises dans lesquels les ventes et les achats sont libellés ainsi que d'aléas et risques contractuels normaux au titre de dépassements de coûts prévisibles. Elles sont également soumises, dans les cas où les flux futurs sont actualisés, au taux d'actualisation propre retenu pour chaque programme et contrat. Dans le cas où les informations sont disponibles, notamment pour les principaux programmes et contrats aéronautiques civils, les hypothèses de volumes et de cadences associées des produits vendus prises par le Groupe sont analysées au regard des hypothèses diffusées par les principaux donneurs d'ordres.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie (actualisées ou non en fonction des cas) sont utilisées dans la détermination des éléments suivants :

- **dépréciation des actifs immobilisés** : les écarts d'acquisition ainsi que les actifs affectés à des programmes (programmes aéronautiques, frais de développement et actifs corporels de production) font l'objet de tests de dépréciation comme indiqué dans le § 3.1 note 1.i du document de référence 2013. Les valeurs recouvrables de ces actifs sont déterminées essentiellement sur la base de prévisions de flux futurs de trésorerie telles que définies ci-dessus.

- **capitalisation des frais de développement** : les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées dans le § 3.1 note 1.j du document de référence 2013. La détermination des avantages économiques futurs, critère nécessaire et fondamental à l'activation des frais d'un projet, est réalisée sur la base des prévisions de flux futurs de trésorerie en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus. Le Groupe a également recours à des estimations afin de déterminer la durée d'utilité de ces projets.

- **marges à terminaison sur les contrats à l'avancement** : le Groupe comptabilise certains de ces contrats au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée, en fonction de la nature des prestations vendues, selon les jalons techniques atteints, selon les unités d'œuvre utilisées ou sur la base des coûts engagés. Cette méthode nécessite une correcte estimation des données à terminaison évaluées sur la base des prévisions de flux de trésorerie futurs qui tiennent compte des obligations et indices contractuels ainsi que d'autres paramètres internes au contrat retenus en utilisant des données historiques et/ou prévisionnelles. Cette méthode nécessite également une correcte estimation du degré d'avancement de la réalisation.

Lorsqu'il devient probable que le total des coûts du contrat nécessaires afin de couvrir les risques et obligations du Groupe est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est comptabilisée en provision pour pertes à terminaison.

- **pertes sur engagement de livraisons** : dans le modèle économique du secteur aéronautique, les contrats de vente de série peuvent se révéler déficitaires en particulier lorsqu'ils n'intègrent pas spécifiquement les ventes de rechanges. Par conséquent, si le Groupe est irrémédiablement engagé à livrer dans le cadre de ces contrats déficitaires et qu'une perte est probable dans un avenir prévisible, une provision pour pertes sur engagement de livraisons est constituée. Elle fait appel à

des estimations, notamment sur l'horizon de l'engagement ferme à produire et à livrer et sur les coûts de production prévisionnels.

- **avances remboursables** : les prévisions de remboursements des avances remboursables reçues de la part de l'Etat sont basées sur le produit des ventes futures de moteurs ou d'équipements et des pièces de rechange, le cas échéant. Elles sont donc issues des business plan préparés par les directions opérationnelles en retenant les hypothèses clés décrites ci-dessus.

Toute modification des estimations et hypothèses, retenues pour la détermination des prévisions de flux futurs de trésorerie au titre des programmes et des contrats, pourrait avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe et/ou sur les montants inscrits à son bilan. Dans ce cadre, les principales hypothèses retenues font l'objet d'analyses de sensibilité systématiques et sont revues régulièrement par la Direction.

b) Provisions

Le montant des provisions est déterminé au plus juste par la Direction sur la base des informations disponibles, de l'expérience acquise et, dans certains cas, d'estimations d'experts.

Plus particulièrement, les provisions contractuelles relatives aux garanties de fonctionnement émises par le Groupe tiennent compte de paramètres tels que le coût estimé des réparations et, le cas échéant, le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie. L'appréciation de la valeur de ces obligations peut être fondée sur une évaluation statistique.

Par ailleurs, l'estimation des provisions relatives aux garanties financières accordées par le Groupe est basée sur la valeur estimée des actifs sous-jacents faisant l'objet des garanties financières, sur la probabilité de défaut des compagnies clientes, ainsi que, le cas échéant, sur le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie.

Lors du dénouement de ces obligations, le montant des coûts ou pénalités qui seront finalement encourus ou payés pourra différer sensiblement des montants initialement provisionnés et régulièrement revus et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs du Groupe.

Il n'y a aujourd'hui, à la connaissance du Groupe, aucun élément qui indiquerait que les paramètres retenus pris dans leur ensemble ne sont pas appropriés et il n'existe aucune évolution connue qui serait de nature à affecter de manière significative les montants provisionnés.

c) Engagements de retraites et prestations assimilées

L'évaluation par le Groupe des actifs et passifs afférents aux engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent des hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires, la date de départ à la retraite ainsi que les taux de rotation et de mortalité. Les calculs actuariels induits sont réalisés par des actuaires externes au Groupe. A la date de préparation des états financiers, le Groupe estime que les hypothèses retenues pour évaluer ces engagements sont appropriées et justifiées.

Cependant, dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, notamment concernant le taux d'actualisation retenu, il pourrait en résulter une modification substantielle des passifs présentés au bilan, relatifs à ces engagement de retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi, et des capitaux propres.

d) Créances clients et autres créances

Une estimation des risques sur encaissements basée notamment sur des renseignements commerciaux, sur les tendances économiques du moment et sur la solvabilité de chaque client est mise en œuvre afin de déterminer, client par client, une éventuelle dépréciation.

e) Allocation du prix d'acquisition d'un regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») : ainsi, à la date de prise de contrôle de l'entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés sont évalués à la juste valeur.

L'une des estimations les plus significatives lors de la comptabilisation d'une acquisition réside dans la détermination même de la juste valeur et des hypothèses utilisées pour la déterminer. Si la juste valeur de certains éléments acquis peut être évaluée de façon précise, tels que par exemple les actifs corporels (recours au prix de marché), d'autres en revanche s'avèrent plus complexes à évaluer tels que par exemple les actifs incorporels ou les passifs éventuels. Ces évaluations sont généralement confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

f) Litiges

Certaines filiales du Groupe peuvent être parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles, au regard des incertitudes éventuelles, d'avoir une incidence significative sur la situation financière du Groupe, comme décrit dans la note 24 « Litiges ».

La Direction du Groupe procède au recensement des procédures en cours, revoit régulièrement leur évolution et apprécie la nécessité de constituer les provisions adéquates ou d'en faire évoluer leur montant, si la survenance d'événements en cours de procédure nécessitait une réappréciation du risque. Des conseillers internes ou externes participent à la détermination des coûts pouvant être encourus.

La décision de provisionner un risque ainsi que le montant de la provision à retenir sont fondés sur l'appréciation du risque au cas par cas, sur l'estimation par la Direction du caractère non favorable du dénouement de la procédure en question (caractère probable) et sur la capacité à estimer de façon fiable le montant associé.

Note 3 - Changement de méthode

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le Groupe applique la norme IFRS 11 « Partenariats » qui supprime la consolidation par intégration proportionnelle des participations dans les entités sous contrôle conjoint. L'analyse des entités qui étaient consolidées par intégration proportionnelle a permis de les classer parmi les activités conjointes ou les co-entreprises telles que définies par cette nouvelle norme. Ainsi, 12 des partenariats antérieurement consolidés par intégration proportionnelle ont été qualifiés de co-entreprises au sens de la norme IFRS 11 et sont désormais consolidés par mise en équivalence (cf note 14.b). Ces partenariats exercent une activité qui se situe dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe, ce qui conduit à présenter en résultat opérationnel courant leur quote-part de résultat net.

Les 7 autres partenariats qui étaient antérieurement consolidés par intégration proportionnelle ont été qualifiés d'opérations conjointes. Ainsi, pour ces partenariats le Groupe comptabilise désormais les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans ces opérations conjointes.

Conformément à la norme IAS 8, s'agissant d'un changement de méthode, une information comparative sur l'exercice antérieur liée à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 est présentée dans les états financiers 2014.

Les impacts de ce changement de méthode sur les états financiers 2013 sont présentés ci-dessous :

a) Impacts au 1^{er} janvier 2013

Bilan au 1^{er} janvier 2013

ACTIF	01.01.13 publié	Impact IFRS 11	01.01.13 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Ecarts d'acquisition	3 078	(97)	2 981
Immobilisations incorporelles	3 872	(20)	3 852
Immobilisations corporelles	2 604	(312)	2 292
Actifs financiers non courants	281	(13)	268
Participations comptabilisées par mise en équivalence	281	555	836
Dérivés actifs non courants	62	-	62
Impôts différés actifs	243	(3)	240
Autres actifs financiers non courants	13	-	13
Actifs non courants	10 434	110	10 544
Actifs financiers courants	176	(5)	171
Dérivés actifs courants	585	-	585
Stocks et en-cours de production	4 131	(130)	4 001
Créances clients et autres débiteurs	5 025	(146)	4 879
Actifs d'impôts exigibles	421	(10)	411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 193	(110)	2 083
Actifs courants	12 531	(401)	12 130
Total actif	22 965	(291)	22 674

PASSIF	01.01.13 publié	Impact IFRS 11	01.01.13 retraité
<i>(en millions d'euros)</i>			
Capital émis et réserves distribuables attribuables aux propriétaires de la société mère	5 834	-	5 834
Participations ne donnant pas le contrôle	163	-	163
Capitaux propres	5 997	-	5 997
Provisions	1 823	(18)	1 805
Dettes soumises à des conditions particulières	670	-	670
Passifs financiers non courants portant intérêts	2 259	(10)	2 249
Dérivés passifs non courants	12	-	12
Impôts différés passifs	981	(29)	952
Autres passifs financiers non courants	81	23	104
Passifs non courants	5 826	(34)	5 792
Provisions	1 064	(3)	1 061
Passifs financiers courants portant intérêts	916	25	941
Fournisseurs et autres créditeurs	8 767	(274)	8 493
Passifs d'impôts exigibles	156	(5)	151
Dérivés passifs courants	213	-	213
Autres passifs financiers courants	26	-	26
Passifs courants	11 142	(257)	10 885
Totals passif	22 965	(291)	22 674

Position financière nette au 1^{er} janvier 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	01.01.13 publié	Impact IFRS 11	01.01.13 retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	2 193	(110)	2 083
Passifs financiers portant intérêts (B)	3 175	15	3 190
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	50	-	50
Total (A) - (B) + (C)	(932)	(125)	(1 057)

b) Impacts au 30 juin 2013

Compte de résultat consolidé du premier semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.13 publié	Impact IFRS 11	30.06.13 retraité
Chiffre d'affaires	7 020	(159)	6 861
Autres produits	117	(3)	114
Produits des activités ordinaires	7 137	(162)	6 975
Production stockée	267	(16)	251
Production immobilisée	387	(1)	386
Consommations de l'exercice	(4 291)	103	(4 188)
Frais de personnel	(2 314)	32	(2 282)
Impôts et taxes	(137)	3	(134)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(375)	15	(360)
Dépréciations d'actifs	(8)	(2)	(10)
Autres produits et charges opérationnels courants	9	1	10
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	-	22	22
Résultat opérationnel courant	675	(5)	670
Autres produits et charges opérationnels non courants	(23)	-	(23)
Résultat opérationnel	652	(5)	647
Coût de la dette	(15)	-	(15)
Résultat financier lié au change	(126)	-	(126)
Autres charges et produits financiers	(46)	-	(46)
Résultat financier	(187)	-	(187)
Résultat avant impôts	465	(5)	460
Produit (charge) d'impôts	(129)	5	(124)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	10	-	10
Résultat de cession de titres Ingenico	131	-	131
Résultat net des activités poursuivies	477	-	477
Résultat de la période	477	-	477
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère	470	-	470
aux participations ne donnant pas le contrôle	7	-	7

Etat du résultat global consolidé du premier semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.13 publié	Impact IFRS 11	30.06.13 retraité
Résultat net de la période	477	-	477
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net	5	-	5
Actifs financiers disponibles à la vente	15	-	15
Ecart de conversion et couverture d'investissement net	(10)	(2)	(12)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	2	-	2
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(2)	2	-
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(23)	-	(23)
Ecart actuariels sur engagements de retraites et assimilés	(32)	-	(32)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	9	-	9
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-	-	-
Total des autres éléments du résultat global	(18)	-	(18)
Total du résultat global pour la période	459	-	459
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère	452	-	452
aux participations ne donnant pas le contrôle	7	-	7

Position financière nette au 30 juin 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.13 publié	Impact IFRS 11	30.06.13 retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	1 663	(95)	1 568
Passifs financiers portant intérêts (B)	2 851	20	2 871
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	(14)	-	(14)
Total (A) - (B) + (C)	(1 202)	(115)	(1 317)

Tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.13 publié	Impact IFRS 11	30.06.13 retraité
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	470	-	470
Amortissements, dépréciations et provisions	419	(13)	406
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(10)	19	9
Résultat de cession d'éléments d'actifs	(139)	(3)	(142)
Autres variations provenant des activités opérationnelles	271	(2)	269
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 011	1	1 012
Variation du besoin en fonds de roulement	(223)	5	(218)
Total Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	788	6	794
Capitalisation des frais de R&D	(297)	-	(297)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles	(106)	3	(103)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles	(228)	1	(227)
Décaissements nets sur titres et immobilisations financières	(105)	-	(105)
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(736)	4	(732)
Nouveaux emprunts	7	-	7
Remboursements d'emprunts	(32)	10	(22)
Variation des financements court terme	(259)	(4)	(263)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère et aux minoritaires	(279)	(1)	(280)
Autres flux provenant des activités de financement	(15)	-	(15)
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(578)	5	(573)
Incidence des variations de taux de change	(4)	-	(4)
Augmentation / (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(530)	15	(515)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 193	(110)	2 083
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 663	(95)	1 568
Variation de trésorerie	(530)	15	(515)

Données sectorielles du premier semestre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding et autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires publié	3 773	1 961	598	733	7 065	1	7 066	(46)	N/A	7 020
Impact IFRS11	(102)	(16)	(32)	(9)	(159)	-	(159)	-	N/A	(159)
Chiffre d'affaires retraité	3 671	1 945	566	724	6 906	1	6 907	(46)	N/A	6 861
Résultat opérationnel courant publié	634	175	45	66	920	(73)	847	(46)	(126)	675
Impact IFRS11	(3)	(1)	-	(1)	(5)	-	(5)	-	-	(5)
Résultat opérationnel courant retraité	631	174	45	65	915	(73)	842	(46)	(126)	670
Cash-flow libre publié	208	(68)	37	(53)	124	33	157	N/A	N/A	157
Impact IFRS11	(10)	8	18	(6)	10	-	10	N/A	N/A	10
Cash-flow libre retraité	198	(60)	55	(59)	134	33	167	N/A	N/A	167

c) Impacts au 31 décembre 2013

Compte de résultat consolidé de l'année 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Chiffre d'affaires	14 490	(332)	14 158
Autres produits	264	(6)	258
Produits des activités ordinaires	14 754	(338)	14 416
Production stockée	(32)	(14)	(46)
Production immobilisée	911	(4)	907
Consommations de l'exercice	(8 648)	196	(8 452)
Frais de personnel	(4 506)	64	(4 442)
Impôts et taxes	(276)	5	(271)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(790)	31	(759)
Dépréciations d'actifs	(82)	(4)	(86)
Autres produits et charges opérationnels courants	(36)	4	(32)
Quote-part dans le résultat net des co-entreprises	-	52	52
Résultat opérationnel courant	1 295	(8)	1 287
Autres produits et charges opérationnels non courants	185	(3)	182
Résultat opérationnel	1 480	(11)	1 469
Coût de la dette	(42)	-	(42)
Résultat financier lié au change	551	-	551
Autres charges et produits financiers	(70)	-	(70)
Résultat financier	439	-	439
Résultat avant impôts	1 919	(11)	1 908
Produit (charge) d'impôts	(650)	11	(639)
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées	15	-	15
Résultat de cession de titres Ingenico	131	-	131
Résultat net des activités poursuivies	1 415	-	1 415
Résultat de la période	1 415	-	1 415
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère	1 386	-	1 386
aux participations ne donnant pas le contrôle	29	-	29

Etat du résultat global consolidé de l'année 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Résultat net de la période	1 415	-	1 415
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront ultérieurement reclassés en résultat net	(101)	(1)	(102)
Actifs financiers disponibles à la vente	4	-	4
Ecart de conversion et couverture d'investissement net	(90)	11	(79)
Impôt sur les autres éléments recyclables du résultat global	(12)	-	(12)
Quote-part recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	(3)	(12)	(15)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	(15)	-	(15)
Ecart actuariels sur engagements de retraites et assimilés	(21)	-	(21)
Impôt sur les autres éléments non recyclables du résultat global	6	-	6
Quote-part non recyclable des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence (nette d'impôt)	-	-	-
Total des autres éléments du résultat global	(116)	(1)	(117)
<i>Dont transféré dans le résultat net de la période</i>	-	-	-
Total du résultat global pour la période	1 299	(1)	1 298
Attribuable :			
aux propriétaires de la société mère	1 274	(1)	1 273
aux participations ne donnant pas le contrôle	25	-	25

En 2013, l'application rétroactive de la norme IFRS 11 a fait apparaître un écart de conversion négatif de 1 million d'euros relatif aux écarts d'acquisition des co-entreprises. Il s'agit du seul impact sur les capitaux propres consolidés résultant de l'application de cette nouvelle norme (cf tableau de variation des capitaux propres).

Bilan consolidé au 31 décembre 2013

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Ecarts d'acquisition	3 495	(96)	3 399
Immobilisations incorporelles	4 641	(21)	4 620
Immobilisations corporelles	2 740	(277)	2 463
Actifs financiers non courants	384	(14)	370
Participations comptabilisées par mise en équivalence	133	547	680
Dérivés actifs non courants	-	-	-
Impôts différés actifs	205	(2)	203
Autres actifs financiers non courants	12	-	12
Actifs non courants	11 610	137	11 747
Actifs financiers courants	198	(3)	195
Dérivés actifs courants	864	-	864
Stocks et en-cours de production	4 135	(137)	3 998
Créances clients et autres débiteurs	5 102	(135)	4 967
Actifs d'impôts exigibles	392	(12)	380
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 672	(125)	1 547
Actifs courants	12 363	(412)	11 951
Total actif	23 973	(275)	23 698

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Capital émis et réserves distribuables attribuables aux propriétaires de la société mère	6 636	(1)	6 635
Participations ne donnant pas le contrôle	178	-	178
Capitaux propres	6 814	(1)	6 813
Provisions	1 751	(13)	1 738
Dettes soumises à des conditions particulières	670	-	670
Passifs financiers non courants portant intérêts	1 295	(4)	1 291
Dérivés passifs non courants	36	-	36
Impôts différés passifs	1 293	(29)	1 264
Autres passifs financiers non courants	119	21	140
Passifs non courants	5 164	(25)	5 139
Provisions	1 224	(4)	1 220
Passifs financiers courants portant intérêts	1 435	10	1 445
Fournisseurs et autres créditeurs	8 920	(252)	8 668
Passifs d'impôts exigibles	202	(3)	199
Dérivés passifs courants	150	-	150
Autres passifs financiers courants	64	-	64
Passifs courants	11 995	(249)	11 746
Total passif	23 973	(275)	23 698

Position financière nette au 31 décembre 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	1 672	(125)	1 547
Passifs financiers portant intérêts (B)	2 730	6	2 736
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	(31)	-	(31)
Total (A) - (B) + (C)	(1 089)	(131)	(1 220)

Tableau des flux de trésorerie consolidés de l'année 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.13 publié	Impact IFRS 11	31.12.13 retraité
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	1 386	-	1 386
Amortissements, dépréciations et provisions	941	(25)	916
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (nette des dividendes reçus)	(15)	(11)	(26)
Résultat de cession d'éléments d'actifs	(382)	(3)	(385)
Autres variations provenant des activités opérationnelles	54	1	55
Flux de trésorerie opérationnels avant variation du besoin en fonds de roulement	1 984	(38)	1 946
Variation du besoin en fonds de roulement	155	19	174
Total Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2 139	(19)	2 120
Capitalisation des frais de R&D	(720)	-	(720)
Décaissements nets sur immobilisations incorporelles	(215)	3	(212)
Décaissements nets sur immobilisations corporelles	(492)	3	(489)
Décaissements nets sur titres et immobilisations financières	(415)	-	(415)
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1 842)	6	(1 836)
Nouveaux emprunts	9	-	9
Remboursements d'emprunts	(111)	13	(98)
Variation des financements court terme	(191)	(19)	(210)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère et aux minoritaires	(481)	-	(481)
Autres flux provenant des activités de financement	(25)	-	(25)
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(799)	(6)	(805)
Incidence des variations de taux de change	(19)	4	(15)
Augmentation / (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	(521)	(15)	(536)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 193	(110)	2 083
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 672	(125)	1 547
Variation de trésorerie	(521)	(15)	(536)

Données sectorielles de l'année 2013

<i>(en millions d'euros)</i>	Propulsion Aéronautique et Spatiale	Equipements Aéronautiques	Défense	Sécurité	Total secteurs opérationnels	Holding et autres	Total en données ajustées	Couverture de change	Effets des regroupements d'entreprises	Total en données consolidées
Chiffre d'affaires publié	7 791	4 121	1 278	1 502	14 692	3	14 695	(205)	N/A	14 490
Impact IFRS11	(202)	(30)	(81)	(20)	(333)	1	(332)	-	N/A	(332)
Chiffre d'affaires retraité	7 589	4 091	1 197	1 482	14 359	4	14 363	(205)	N/A	14 158
Résultat opérationnel courant publié	1 359	380	87	120	1 946	(158)	1 788	(216)	(277)	1 295
Impact IFRS11	(1)	(4)	(3)	-	(8)	-	(8)	-	-	(8)
Résultat opérationnel courant retraité	1 358	376	84	120	1 938	(158)	1 780	(216)	(277)	1 287
Cash-flow libre publié	521	67	110	(42)	656	56	712	N/A	N/A	712
Impact IFRS11	(28)	6	16	(7)	(13)	-	(13)	N/A	N/A	(13)
Cash-flow libre retraité	493	73	126	(49)	643	56	699	N/A	N/A	699

Note 4 - Evolution du périmètre

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2014

EATON

Safran a finalisé le 9 mai 2014, l'acquisition des activités de distribution électrique et de solutions intégrées pour cockpit d'Eaton Aerospace, un fournisseur nord-américain présent sur le marché des avions commerciaux et militaires.

Le montant en numéraire de la transaction s'élève à 197 millions d'euros.

L'écart d'acquisition (avant affectation du prix d'acquisition) s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Prix d'acquisition des titres	197
Quote-part dans les capitaux propres acquis	(20)
Ecart d'acquisition	177

L'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs identifiables sera réalisée dans les 12 mois suivant l'acquisition.

Les activités de distribution électriques sont consolidées au sein du périmètre des activités de Labinal Power Systems, celles concernant les solutions intégrées de cockpit au sein des activités de Défense.

La contribution aux résultats du Groupe sur le premier semestre 2014 n'est pas significative.

RAPPEL DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE PERIMETRE 2013

Acquisition de GEPS (Goodrich Electrical Power Systems)

Au terme des procédures d'approbation, Safran a finalisé le 26 mars 2013, l'acquisition des activités de systèmes électriques de Goodrich (Goodrich Electrical Power Systems - GEPS), un fournisseur aéronautique de premier rang de systèmes électriques embarqués. Le montant en numéraire de la transaction s'élève à 390 millions de dollars. GEPS apporte de nouvelles compétences à l'offre existante de Safran, en particulier le savoir-faire et l'expérience critiques en termes de génération électrique qui constituent le cœur des systèmes électriques. Grâce à la complémentarité de GEPS et de Safran dans ces domaines, l'opération donne naissance à un leader mondial des systèmes électriques aéronautiques doté d'une gamme complète de produits.

L'allocation définitive du prix d'acquisition se résume comme suit :

<i>(en millions de dollars US)</i>	Allocation préliminaire	Allocation définitive
Prix d'acquisition	390	390
Prix d'acquisition des titres	390	390
Juste valeur des actifs nets :		
Actifs nets à la date d'acquisition	52	40
Juste valeur de la technologie	65	66
Juste valeur des relations clientèles	89	92
Réévaluation des stocks	6	6
Autres incorporels	5	4
Juste valeur des actifs et passifs acquis	217	208
Ecart d'acquisition	173	182

La finalisation des travaux d'allocation du prix d'acquisition, au cours du premier trimestre 2014, a conduit à augmenter de 9 millions de dollar US l'écart d'acquisition par rapport au 31 décembre 2013.

La contribution aux résultats du Groupe sur l'année 2013 au titre des 9 mois d'activités suivant l'acquisition est :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013
Chiffre d'affaires	138
Résultat opérationnel courant (1)	3

(1) Hors charge d'amortissement des actifs incorporels et corporels identifiés et consommation des stocks réévalués dans le cadre de l'allocation préliminaire du prix d'acquisition (9 M€ au 31 décembre 2013).

Acquisition de la participation de Rolls Royce dans l'activité RTM322

Safran a finalisé le 2 septembre 2013, pour un montant de 293 millions d'euros, l'acquisition auprès de Rolls-Royce de leur participation de 50 % dans leur activité commune de turbines d'hélicoptères RTM322. Outre les 50 % détenus par Rolls-Royce dans l'activité RTM322, la transaction concerne également les droits de propriété intellectuelle liés à cette activité ainsi que la participation de Rolls-Royce à hauteur de 50 % dans la joint-venture RRTM (Rolls-Royce-Turbomeca). Turbomeca (filiale de Safran spécialisée dans les moteurs d'hélicoptères) assume maintenant la pleine responsabilité de la conception, de la production, du support des produits et des services pour le moteur RTM322.

Cette transaction est qualifiée de regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3 et de ce fait la quote-part d'activité antérieurement détenue par le Groupe a été réévaluée à sa juste valeur par résultat. Le produit généré par cette réévaluation a été comptabilisé en "Autres produits et charges opérationnels non courants" en 2013 pour 216 millions d'euros ainsi qu'une charge d'impôt différé de 82 millions d'euros.

L'allocation définitive de la valeur totale de cette activité se résume comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation préliminaire	Allocation définitive
Prix d'acquisition des 50 % (A)	293	293
Juste valeur de la quote-part d'activité antérieurement détenue (B)	281	281
Actifs nets à la date d'acquisition	70	72
Juste valeur des programmes aéronautiques	117	433
Réévaluation des stocks	41	41
Impôts différés passifs	-	(41)
Juste valeur des actifs et passifs identifiables (C)	228	505
Ecart d'acquisition (A) + (B) - (C)	346	69

La finalisation des travaux d'allocation du prix d'acquisition a conduit à allouer 277 millions d'euros d'écart d'acquisition à des actifs incorporels.

Les programmes aéronautiques seront amortis sur 20 ans.

La contribution aux résultats du Groupe sur l'année 2013 pour les 4 mois d'activités suivant l'acquisition de la quote-part de 50% de l'activité RTM322 est :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013
Chiffre d'affaires	39
Résultat opérationnel courant (1)	5

(1) Hors charge d'amortissement des actifs incorporels et corporels identifiés et consommation des stocks réévalués dans le cadre de l'allocation préliminaire du prix d'acquisition (28 M€ au 31 décembre 2013).

Cession de participation dans Ingenico

Le 15 mars 2013, suite aux autorisations des conseils d'administration de Safran du 13 mars 2013 et de Morpho du 14 mars 2013, Safran, via sa filiale Morpho, a cédé par placement privé, dans le cadre d'une procédure de constitution de livre d'ordres accélérée (« Accelerated Book Building »), une partie des titres qu'elle détenait dans le fournisseur de solutions de paiement Ingenico.

Ainsi, 6,6 millions d'actions, représentant 12,57 % du capital d'Ingenico, ont été cédées au prix de 43,45 euros par action, pour un montant total de 287 millions d'euros. Le profit après impôts pour Safran résultant de cette transaction, s'est élevé à 131 millions d'euros en 2013. Safran demeure un actionnaire significatif d'Ingenico avec une participation représentant au 31 décembre 2013 10,25 % du capital et environ 17 % des droits de vote.

Cession de Globe Motors Inc.

Le 18 octobre 2013, Safran a finalisé la cession de Globe Motors Inc., une filiale basée aux Etats-Unis qui conçoit et distribue des moteurs et des systèmes motorisés légers. Globe Motors a été cédée à Allied Motion Inc. pour 90 millions de dollars (68 millions d'euros), générant une plus-value de cession de 23 millions d'euros comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » sur le second semestre 2013.

Note 5 - Information sectorielle

Secteurs présentés

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels » l'information par secteur opérationnel reflète les différentes activités de Safran.

Les secteurs opérationnels du Groupe correspondent aux regroupements de filiales autour des filiales de rang 1 (« paliers »), ces paliers étant organisés autour de la nature des produits vendus et des services rendus. Ces secteurs opérationnels sont regroupés en 4 secteurs présentés agissant dans des domaines d'activités cohérents caractérisés par leurs produits et leurs marchés.

Secteur Propulsion aéronautique et spatiale

Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de propulsion pour une large gamme d'applications : avions commerciaux, avions militaires de combat, d'entraînement et de transport, moteurs de fusées, hélicoptères civils et militaires, missiles tactiques, drones. Ce secteur comprend aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Equipements aéronautiques

Le Groupe est actif dans le domaine des équipements mécaniques, hydromécaniques et électromécaniques : les trains d'atterrissage, les roues et freins et les systèmes associés, les nacelles et inverseurs de poussée, les pièces en matériaux composites, les systèmes de régulation moteur et équipements associés, transmissions de puissance, les câblages, systèmes de liaisons et de génération électriques, les systèmes de ventilation et filtres hydrauliques. Les Equipements aéronautiques comprennent aussi les activités de maintenance, réparation et services connexes ainsi que la vente de pièces détachées.

Secteur Défense

Ce domaine regroupe toutes les activités destinées aux marchés de la défense navale, terrestre et aéronautique. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des solutions et des services en optronique, avionique, électronique et logiciels critiques, pour les marchés civils et de défense.

Il est présent dans les domaines de la navigation inertielle pour les applications aéronautiques, marines et terrestres, des commandes de vol pour hélicoptères, des systèmes optroniques et de drones tactiques (boules gyrostabilisées de viseurs, périscopes, caméras infrarouge, jumelles multifonctions, système aérien d'observation), des équipements et systèmes de défense.

Secteur Sécurité

Les activités de Sécurité regroupent les solutions qui rendent les déplacements, les infrastructures sensibles et les transactions électroniques plus sûrs, et facilitent la protection des individus. Elles répondent aux besoins nouveaux de sécurité des citoyens, des entreprises, sites publics critiques et sensibles ainsi que des Etats et proposent des produits de reconnaissance d'empreintes digitales, de l'iris et du visage (technologies biométriques), des solutions de gestion d'identité, de gestion des droits d'accès et de sécurisation des transactions (domaine des cartes), des solutions de détection tomographiques de substances dangereuses ou illicites dans les bagages (domaine de la détection).

Holding et Autres

Sous la terminologie « Holding et Autres », le Groupe regroupe les activités propres à Safran et aux holdings dans certains pays.

Mesure de la performance des secteurs présentés

Les informations présentées par secteur dans les tableaux page 7 sont identiques à celles présentées à la Direction Générale, qui a été identifiée comme le « Principal Décideur Opérationnel » aux fins d'évaluation de la performance des secteurs d'activité et d'allocation des ressources entre ces différentes activités.

La mesure de performance de chaque secteur d'activité, telle que revue par la Direction Générale, est fondée sur les données ajustées contributives telles qu'explicitées dans le préambule (cf. page 3).

Les données par secteur d'activité suivent les mêmes principes comptables que ceux utilisés pour les comptes consolidés (cf. § 3.1 note 1 du document de référence 2013) à l'exception des retraitements opérés pour les données ajustées (cf. préambule).

Les cessions inter-secteurs sont réalisées aux conditions de marché.

Le cash-flow libre représente le solde des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles après déduction des décaissements liés aux investissements incorporels et corporels.

Les éléments chiffrés de l'information sectorielle 2013 et 2014 sont présentés aux pages 7 à 9.

Note 6 - Détail des principales composantes du résultat opérationnel

CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Première monte, produits et prestations associés	3 042	3 066
Vente d'équipements de défense et sécurité	951	941
Services	2 538	2 638
Ventes d'études	241	267
Autres	89	60
Total	6 861	6 972

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont essentiellement composés de crédit impôt recherche et de subventions d'exploitation.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Crédit impôt recherche (1)	63	73
Crédit impôt compétitivité et emploi	12	19
Autres subventions d'exploitation	33	38
Autres produits d'exploitation	6	9
Total	114	139

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

(1) Dont 11 M€ liés à des crédits d'impôt recherche complémentaires au titre de l'exercice 2013 inclus dans le produit du premier semestre 2014 (8 M€ au titre de l'exercice 2012 dans le produit de l'année 2013)

En vigueur depuis janvier 2013, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est calculé par année civile et correspond en 2013 à 4% des rémunérations versées inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC ; le taux est porté à 6% à partir de janvier 2014. Le Groupe constate un produit à recevoir au rythme des charges de rémunération correspondantes.

Compte tenu de ses caractéristiques et par analogie au traitement retenu pour le crédit impôt recherche, le Groupe considère ce crédit d'impôt comme une subvention d'exploitation.

CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE

Les consommations de l'exercice se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Fournitures, matières premières et autres	(1 372)	(1 368)
Marchandises	(100)	(87)
Variation de stocks	49	(24)
Sous-traitance	(1 538)	(1 624)
Achats non stockés	(212)	(207)
Services extérieurs	(1 015)	(1 044)
Total	(4 188)	(4 354)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

FRAIS DE PERSONNEL

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Salaires et traitements	(1 461)	(1 517)
Charges sociales	(594)	(633)
Participation des salariés	(42)	(51)
Intéressement	(67)	(71)
Abondement	(26)	(32)
Prime de partage des profits	(4)	(5)
Forfait social	(32)	(32)
Autres coûts sociaux	(56)	(64)
Total	(2 282)	(2 405)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

L'augmentation des salaires et traitements s'explique par les mesures salariales et l'augmentation des effectifs résultant des recrutements effectués par les sociétés du Groupe pour accompagner la croissance.

L'augmentation des charges de participation et d'intéressement est liée à l'amélioration des résultats du Groupe.

DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Dotations nettes aux amortissements		
- immobilisations incorporelles	(189)	(213)
- immobilisations corporelles	(164)	(168)
Total dotations nettes aux amortissements (1)	(353)	(381)
Total dotations nettes aux provisions	(7)	(67)
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(360)	(448)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

(1) dont amortissement des actifs valorisés à la juste valeur lors de la fusion Sagem / Snecma : (74) M€ au 30 juin 2014 contre (75) M€ au 30 juin 2013, et lors des acquisitions récentes : (57) M€ au 30 juin 2014 contre (46) M€ au 30 juin 2013.

DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	30.06.2013 *	30.06.2014	30.06.2013 *	30.06.2014
Immobilisations corporelles et incorporelles	(10)	(5)	3	3
Actifs financiers	(2)	(3)	1	1
Stocks et en-cours de production	(87)	(112)	91	74
Créances	(24)	(37)	18	30
Total	(123)	(157)	113	108

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Plus et moins-values de cessions d'actifs	4	1
Redevances, brevets et licences	(9)	(7)
Pertes sur créances irrécouvrables	(1)	(6)
Autres produits et charges d'exploitation	16	(46)
Total	10	(58)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Produits de réévaluation de participations antérieurement détenues	-	-
Plus-value de cession d'activités	-	-
Pertes de valeur nettes des reprises sur actifs incorporels	(15)	-
Autres éléments inhabituels	(8)	(10)
Total	(23)	(10)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.b)

Au 30 juin 2014, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction et d'intégration au titre de récents regroupements d'entreprises pour un montant de 6 millions d'euros.

Au 30 juin 2013, les autres éléments inhabituels correspondent principalement à des coûts de transaction et d'intégration au titre de récents regroupements d'entreprises pour un montant de 7 millions d'euros.

Par ailleurs, une perte de valeur, d'un montant de 15 millions d'euros, a été constatée sur les actifs incorporels de programmes de la Propulsion (cf note 11).

Note 7 - Résultat financier

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013	30.06.2014
Charges financières liées aux passifs financiers portant intérêts	(41)	(40)
Produits financiers liés à la trésorerie et équivalents de trésorerie	26	19
Coût de la dette nette	(15)	(21)
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change	(166)	206
Gain ou perte de change	45	254
Ecart de change net sur les provisions	(5)	(5)
Résultat financier lié au change	(126)	455
Perte ou gain lié aux dérivés de couverture de taux d'intérêt et de matières premières	(10)	14
Pertes de valeur sur actifs disponibles à la vente	-	(1)
Dividendes reçus	2	2
Autres provisions financières	1	1
Composante financière de la charge IAS19	(12)	(12)
Effet d'actualisation	(26)	(26)
Autres	(1)	12
Autres produits et charges financiers	(46)	(10)
Résultat financier	(187)	424
dont charges financières	(261)	(65)
dont produits financiers	74	489

Note 8 - Impôt sur le résultat

L'impôt du Groupe est calculé en utilisant les taux annuels projetés dans chaque juridiction fiscale du Groupe et corrigé des principales différences permanentes.

Le taux effectif d'impôt sur les activités poursuivies s'élève à 33,60 % au 30 juin 2014.

L'écart avec le taux d'impôt courant (38 %) s'explique en premier lieu par l'impact du crédit d'impôt recherche et du crédit impôt compétitivité et emploi et par des différences de taux d'imposition France/Etranger.

La charge d'impôt du 1^{er} semestre 2014 est de (335) millions d'euros. Elle se compose d'une charge d'impôts exigibles de (209) millions d'euros et d'une charge d'impôts différés de (126) millions d'euros.

Note 9 - Résultat par action

Les actions ordinaires potentiellement dilutives du Groupe proviennent au 30 juin 2013 du plan d'attribution gratuite d'actions (cf. note 16e). Les résultats par action se présentent comme suit :

	Index	30.06.2013	30.06.2014
Numérateur (en M€)			
Résultat net part du Groupe	(a)	470	650
Dénominateur (en titres)			
Nombre total de titres	(b)	417 029 585	417 029 585
Nombre de titres d'autocontrôle	(c)	644 319	701 604
Nombre de titres hors autocontrôle	(d)=(b-c)	416 385 266	416 327 981
Nombre moyen pondéré de titres (hors autocontrôle)	(d')	416 151 726	416 440 876
Actions ordinaires potentiellement dilutives :			
Effet dilutif des attributions gratuites d'actions	(e)	267 182	-
Nombre moyen pondéré de titres après dilution	(f)=(d'+e)	416 418 908	416 440 876
Ratio : résultat par action (en euros)			
Résultat par action de base : bénéfice / (perte)	(g)=(a*1million)/(d')	1,13	1,56
Résultat par action dilué : bénéfice / (perte)	(h)=(a*1million)/(f)	1,13	1,56

Note 10 - Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	31.12.2013 *						30.06.2014
	Net	Variation de périmètre	Transfert	Dépréciation	Ajustement de prix et d'affectation des actifs et passifs identifiables	Effet des variations de change et autres	Net
<i>(en millions d'euros)</i>							
Snecma - moteurs d'avions	405	-	-	-	-	-	405
Turbomeca (yc Microturbo) - turbines d'hélicoptères	583	-	-	-	(277)	-	306
Techspace Aero - composants de moteurs d'avions	47	-	-	-	-	-	47
Herakles - propulsion spatiale et stratégique	202	-	-	-	-	-	202
Autres	1	-	-	-	-	-	1
Total Propulsion	1 238	-	-	-	(277)	-	961
Aircelle - nacelles et aérostructures	213	-	-	-	-	-	213
Labinal - câblages électriques	226	-	(226)	-	-	-	-
Safran Engineering Services - ingénierie	78	-	-	-	-	-	78
Messier Bugatti Dowty (yc Sofrance) - systèmes d'atterrissage et de freinage	168	-	-	-	-	-	168
Technofan - systèmes de ventilation	10	-	-	-	-	-	10
Labinal Power Systems- Chaîne électrique	-	118	359	-	7	5	489
Safran Power - génération électrique	133	-	(133)	-	-	-	-
Total Equipements Aéronautiques	828	118	-	-	7	5	958
Sagem - Défense	98	59	-	-	-	1	158
Total Défense	98	59	-	-	-	1	158
Morpho - Identification	886	-	-	-	-	7	893
Morpho - Solutions d'Entreprises	57	-	-	-	-	-	57
Morpho - Détection	292	-	-	-	-	3	295
Total Sécurité	1 235	-	-	-	-	10	1 245
Total	3 399	177	-	-	(270)	16	3 322

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

Les écarts d'acquisition relatifs aux co-entreprises sont désormais inclus dans le montant des participations comptabilisées par mise en équivalence (cf. notes 3 et 14).

Mouvements de la période :

Les principaux mouvements de la période concernent :

- la réorganisation des activités électriques du Groupe dans un seul pôle d'expertise dénommé « Labinal Power Systems » générant un regroupement des UGT « Labinal » et « Safran Power » en une seule UGT « Labinal Power Systems »;
- la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de l'activité RTM322 se traduisant par une diminution de l'écart d'acquisition de l'UGT « Turbomeca » de 277 millions d'euros (cf note 4);
- l'allocation définitive du prix d'acquisition de l'activité de systèmes électriques de Goodrich entraînant une augmentation de l'écart d'acquisition de l'UGT « Labinal Power Systems » de 7 millions d'euros (cf. note 4);
- l'acquisition des activités de distribution électrique et de solutions intégrées pour cockpit d'Eaton Aerospace générant une augmentation des écarts d'acquisition des UGT « Labinal Power Systems » et « Sagem » pour respectivement 118 millions d'euros et 59 millions d'euros (cf. note 4).

Test de dépréciation annuel :

Le Groupe réalise les tests de dépréciation annuels sur ces écarts d'acquisition au cours du premier semestre.

Le Groupe a procédé au test de dépréciation annuel au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie, présentées dans le tableau ci-dessus, en comparant leur valeur d'utilité à leur valeur nette comptable.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie se résument comme suit :

- Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans chaque UGT. Elle est estimée généralement à 10 ans mais peut être étendue pour les activités dont les cycles de développement et de production sont considérés comme plus longs,
- Les prévisions d'exploitation utilisées pour déterminer les flux de trésorerie prévisionnels tiennent compte des données économiques générales, de taux d'inflation spécifiques par zones géographiques, d'un cours du dollar US en fonction des informations de marché disponibles et d'hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme. Ces prévisions et hypothèses sont celles retenues par le Groupe dans le plan à moyen terme pour les quatre prochaines années puis, pour la période au-delà, dans le plan à long terme,
- La valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie est égale à la somme de ces flux de trésorerie prévisionnels actualisés à laquelle s'ajoute une valeur terminale calculée par application d'un taux de croissance attendu des activités considérées à un flux normatif représentatif de l'activité à long terme qui est, le plus souvent, équivalente à la dernière année du plan long terme,
- Concernant le dollar US, le cours moyen utilisé pour les années 2014 à 2017 s'établit à 1,25 et 1,35 au-delà (à titre de comparaison pour l'année 2013, le cours moyen utilisé pour les années 2013 à 2016 s'établissait à 1,27 et 1,35 au-delà), hypothèses de cours telles que retenues pour les exercices prévisionnels réalisés au cours du premier semestre et tenant compte du portefeuille de dérivés de couverture de change (cf. note 21).
- Le taux de croissance retenu pour la détermination de la valeur terminale a été fixé à 1,5% pour l'UGT de la Défense (sans changement par rapport à 2013) et à 2% pour les UGT de la Propulsion, de la Sécurité et des Equipements (à titre de comparaison pour l'année 2013, ce taux était de 2,0% pour les UGT de la Propulsion et de la Sécurité et de 1,5% pour l'UGT des Equipements).
- Le taux d'actualisation de référence retenu est un taux de 7,5 % après impôts (à titre de comparaison pour l'année 2013, ce taux était de 8,0%) appliqué à des flux de trésorerie après impôts, à l'exception des UGT de la Sécurité pour lesquelles un taux de 8,5% a été retenu (à titre de comparaison pour l'année 2013, ce taux était de 9,0%).

Il résulte de ce test qu'aucune dépréciation complémentaire à celles déjà constatées sur les actifs pris isolément n'est à constater et que la valeur recouvrable de chaque UGT justifie totalement les écarts d'acquisition inscrits à l'actif du Groupe. Aucune dépréciation d'écart d'acquisition n'avait été constatée à l'issue du test de dépréciation annuel conduit en 2013.

Par ailleurs, une étude de sensibilité a été réalisée sur les principaux écarts d'acquisition du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- Variation du cours du dollar US / Euro de +/- 5%,
- Variation du taux d'actualisation de référence retenu de + 0,5%,
- Variation du taux de croissance à l'infini de - 0,5%.

En 2014, comme en 2013, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.

Note 11 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *			30.06.2014		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Programmes aéronautiques (1)	2 670	(1 630)	1 040	3 103	(1 742)	1 361
Frais de développement	2 535	(481)	2 054	2 923	(501)	2 422
Concessions et accords commerciaux	520	(165)	355	520	(180)	340
Logiciels	469	(363)	106	502	(394)	108
Marques	147	(13)	134	147	(13)	134
Relations commerciales (2)	742	(228)	514	629	(254)	375
Technologies	327	(98)	229	332	(115)	217
Autres	258	(70)	188	312	(72)	240
Total	7 668	(3 048)	4 620	8 468	(3 271)	5 197

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

(1) dont 2 670 M€ réévalués à la juste valeur dans le cadre de la fusion Sagem / Snecma en 2005 auxquels s'ajoutent 433 M€ réévalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de l'activité RTM322 (cf. note 4)

(2) dont 117 M€ déclarés au 31 décembre 2013 en relations commerciales et reclassés en programmes aéronautiques au 30 juin 2014, suite à l'allocation définitive du prix d'acquisition de l'activité RTM322 (cf. note 4).

La valeur des marques à durée de vie indéfinie est de 119 millions d'euros. Ces marques sont constituées de la marque Snecma (85 millions d'euros) et de la marque Turbomeca (34 millions d'euros).

L'évolution de la valeur des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements/ dépréciations	Net
Au 31.12.2013	7 668	(3 048)	4 620
Capitalisation des frais de R&D (1)	374	-	374
Capitalisation des autres immobilisations incorporelles	68	-	68
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	28	-	28
Sorties et cessions	(2)	-	(2)
Dotations aux amortissements	-	(213)	(213)
Dépréciations en résultat	-	(3)	(3)
Ajustement d'affectation des actifs et passifs identifiables (2)	318	-	318
Reclassement	(3)	-	(3)
Variations de périmètre	-	-	-
Effet des variations de change	17	(7)	10
Au 30.06.2014	8 468	(3 271)	5 197

(1) dont intérêts capitalisés 19 M€ au 30 juin 2014 (26 M€ au 31 décembre 2013)

(2) dont 316 M€ d'affectation définitive du prix d'acquisition RRTM (cf. note 4)

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en résultat opérationnel courant pour la période, y compris charges d'amortissements, est de 393 millions d'euros (334 millions d'euros au 30 juin 2013).

Par ailleurs, un amortissement de (131) millions d'euros a été constaté sur les valeurs réévaluées (affectation du prix d'acquisition du groupe Snecma pour (74) millions d'euros et des autres acquisitions récentes pour (57) millions d'euros).

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2014 n'ont pas conduit à constater de dépréciation.

Les tests de dépréciation réalisés au 30 juin 2013 avaient conduit à constater une dépréciation des actifs incorporels relatifs à des programmes de la Propulsion pour un montant cumulé de 15 millions d'euros. Cette dépréciation a été comptabilisée comme une charge opérationnelle non courante de l'exercice (cf. note 6).

Note 12 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *			30.06.2014		
	Brut	Amort. / dépréc.	Net	Brut	Amort. / dépréc.	Net
Terrains	225	-	225	232	-	232
Constructions	1 343	(685)	658	1 412	(717)	695
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 977	(2 911)	1 066	4 095	(3 022)	1 073
Immobilisations en cours, avances et acomptes	438	(3)	435	524	(3)	521
Agencement et aménagement de terrains	53	(31)	22	54	(32)	22
Constructions sur sol d'autrui	73	(38)	35	79	(40)	39
Matériels informatiques et autres	401	(379)	22	416	(395)	21
Total	6 510	(4 047)	2 463	6 812	(4 209)	2 603

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

L'évolution de la valeur des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Brut	Amortissements / dépréciations	Net
Au 31.12.2013	6 510	(4 047)	2 463
Immobilisations générées en interne	81	-	81
Acquisitions	230	-	230
Sorties et cessions	(41)	25	(16)
Dotations aux amortissements	-	(168)	(168)
Dépréciations en résultat	-	-	-
Reclassement	(8)	5	(3)
Variations de périmètre	19	(14)	5
Effet des variations de change	21	(10)	11
Au 30.06.2014	6 812	(4 209)	2 603

Note 13 - Actifs financiers courants et non courants

Les actifs financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *			30.06.2014		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation non consolidés (1)	504	(208)	296	530	(214)	316
Autres actifs financiers	376	(107)	269	433	(107)	326
Total	880	(315)	565	963	(321)	642

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

(1) dont 61 M€ au 30 juin 2014 et 52 M€ au 31 décembre 2013 de titres cotés (Embraer et Myriad) classés en niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS13 (comme au 31 décembre 2013)

Les titres de participation non consolidés sont qualifiés de « disponibles à la vente » et sont évalués à la juste valeur ou au coût si celle-ci n'est pas déterminable de façon fiable.

Le Groupe a examiné la valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur le premier semestre 2014, comme sur le premier semestre 2013.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Ils se composent de :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées	165	240
Prêts sociaux	29	28
Dépôts et cautionnements	7	8
Autres (1)	68	50
Total	269	326
non courant	74	69
courant	195	257

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note 3.c)

(1) dont 34 M€ de créance nette au titre des garanties obtenues dans le cadre de l'acquisition de SME au 30 juin 2014 (35 M€ au 31 décembre 2013)

Les avances et prêts aux sociétés apparentées non consolidées sont des avances renouvelables en compte courant.

Les autres actifs financiers évoluent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2013	269
Augmentation	76
Diminution	(21)
Reclassement	-
Variation de périmètre	2
Au 30.06.2014	326

L'augmentation des autres actifs financiers sur le premier semestre 2014 a principalement pour origine une hausse des avances en comptes courants à des sociétés apparentées non consolidées.

La juste valeur des autres actifs financiers, comptabilisés au coût amorti, est proche de la valeur nette comptable.

Note 14 - Participations comptabilisées par mise en équivalence

La part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Entreprises associées (Ingenico)	133	141
Co-entreprises	547	546
Total	680	687

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note 3.c)

L'évolution du poste des titres mis en équivalence se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2013	680
Quote-part de résultat net des co-entreprises	18
Quote-part de résultat net des entreprises associées	7
Autres variations (1)	(18)
Au 30.06.2014	687

(1) dont (17) M€ de distribution de dividendes des co-entreprises

14a - ENTREPRISES ASSOCIEES (INGENICO)

Le Groupe a un pourcentage d'intérêt de 10,19% dans la société Ingenico. La société Ingenico, dont l'activité correspond aux solutions de paiement, est comptabilisée par mise en équivalence depuis le 31 mars 2008.

En l'absence de données publiées par la société Ingenico à la date de publication du présent document, la quote-part de résultat relative au premier semestre 2014 a été déterminée à partir de prévisions fournies par un consensus d'analystes.

La part du Groupe, dans le résultat global d'Ingenico, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013	30.06.2014
Résultat net des activités poursuivies	10	7
Autres éléments du résultat global	(3)	(2)
Total du résultat global	7	5

La valeur boursière de la participation dans la société Ingenico s'élève à 351 M€ au 30 juin 2014 (5 518 664 actions valorisées à 63,55 €) contre 317 millions d'euros au 31 décembre 2013 (5 442 257 actions valorisées à 58,28 €). Le 15 mars 2013 Safran a cédé 12,57% du capital d'Ingenico (6,6 millions d'actions valorisées à 43,45 €) (cf. note 4).

Une revue des indices de pertes de valeur a été conduite sur cette participation et n'a pas amené à constater de dépréciation.

14b - CO-ENTREPRISES

Le Groupe détient les participations dans les co-entreprises suivantes comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

- Shannon Engine Support Ltd : location aux compagnies aériennes de moteurs, modules, équipements et outillages CFM 56,
- Europropulsion : études, développements, essais et fabrication d'ensemble propulsifs à propergol solide,
- ULIS : fabrication de détecteurs infrarouges non refroidis,
- SOFRADIR : fabrication de détecteurs infrarouges refroidis,
- SEMMB : fabrication de sièges éjectables,
- Hydrep : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires,
- A-Pro : réparation de trains d'atterrissage pour avions régionaux et avions d'affaires,
- CFM Materials LP : négoce de pièces d'occasion de CFM56,
- Roxel SAS : holding,
- Roxel France SA : motoriste de missiles tactiques,
- Roxel Ltd : motoriste de missiles tactiques,
- EIMASS : identification.

La part du Groupe dans le résultat global de ces co-entreprises, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013	30.06.2014
Résultat net des activités poursuivies	22	18
Autres éléments du résultat global	2	2
Total du résultat global	24	20

Note 15 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La composition du poste au 30 juin 2014 se présente comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
OPCVM	10	36
Placements à court terme	1 089	840
Dépôts à vue	448	647
Total	1 547	1 523

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

Les OPCVM sont classés au niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS13.

L'évolution du poste trésorerie et équivalents de trésorerie est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2013	1 547
Variations de la période	(28)
Variations de périmètre	2
Effet des variations de change	2
Au 30.06.2014	1 523

Note 16 - Capitaux propres consolidés

16a – CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2014, le capital social de Safran, entièrement libéré, est composé de 417 029 585 actions de 0,20 euro chacune.

A l'exception de ses actions, les capitaux propres de Safran n'incluent pas d'autres instruments de capitaux propres émis.

16b – REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

La structure du capital a évolué comme suit :

31 décembre 2013

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote (*)
Public	261 687 728	62,75%	267 697 671	51,90%
Etat	93 440 227	22,41%	132 440 227	25,68%
Actionnariat salarié et anciens salariés	61 320 526	14,70%	115 672 870	22,42%
Autodétention / Autocontrôle	581 104	0,14%	-	-
Total	417 029 585	100,00%	515 810 768	100,00%

(*) Droits de vote exerçables

30 juin 2014

Actionnaires	Nombre d'actions	% Capital	Nombre droits de vote	% Droits de vote (*)
Public	262 349 782	62,91%	268 081 222	52,08%
Etat	93 440 227	22,41%	132 440 227	25,73%
Actionnariat salarié et anciens salariés	60 537 972	14,51%	114 239 328	22,19%
Autodétention / Autocontrôle	701 604	0,17%	-	-
Total	417 029 585	100,00%	514 760 777	100,00%

(*) Droits de vote exerçables

Le 27 mars 2013, l'État français a finalisé la cession de 3,12 % du capital de Safran, au terme d'un placement institutionnel privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels. Le 15 novembre 2013, l'Etat français a procédé à une opération similaire portant sur 4,7 % du capital de Safran. Au terme de ces deux opérations, sa participation s'élève désormais à 22,41 % du capital de Safran.

L'État a indiqué que, conformément à la loi (article 11 de la loi 86-912 du 6 août 1986), il proposera à la souscription, aux salariés et anciens salariés du Groupe, 3 611 111 titres de Safran au prix de 41,58 euros.

Chaque action confère un droit de vote simple. Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.

Les 701 604 actions d'autocontrôle sont privées de droit de vote.

Actions d'autocontrôle

Le nombre d'actions d'autocontrôle a augmenté depuis le 31 décembre 2013 suite à l'acquisition nette de 120 500 actions dans le cadre du contrat de liquidité du Groupe.

L'Assemblée Générale du 31 mai 2012 avait donné l'autorisation au Conseil d'Administration de vendre et d'acheter des actions de la société dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ainsi, le Groupe a signé en 2012 un contrat de liquidité avec Oddo, avec pour objectif l'animation du marché sur le titre Safran. Les moyens annuels affectés à la mise en œuvre de ce contrat s'élèvent à 10 millions d'euros.

L'Assemblée Générale du 27 mai 2014 a renouvelé cette autorisation.

Dans le cadre de ces autorisations et de ce contrat de liquidité, la société a acheté, sur le premier semestre 2014, 277 576 actions pour 14 millions d'euros et en a vendu 157 076 actions pour 8 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, 183 000 actions sont détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité.

16c – CAPITAUX PROPRES

Leur évolution résulte des événements suivants :

	M€
Capitaux propres part du Groupe avant résultat au 31 décembre 2013 *	5 249
- Résultat 31 décembre 2013	1 386
- Distribution de dividendes	(266)
- Variation écarts de conversion et couverture d'investissement net	36
- Impôts différés comptabilisés en capitaux propres sur couvertures d'investissements nets	2
- Variation des écarts actuariels sur engagements de retraite	(14)
- Impôts différés comptabilisés en capitaux propres sur variations des écarts actuariels	5
- Livraison et cession d'actions propres	(6)
- Actifs financiers disponibles à la vente	8
- Autres	4
	<hr/>
Capitaux propres part du Groupe avant résultat au 30 juin 2014	6 404

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

16d – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre de 2013, un dividende de 1,12 euro par action a été distribué et versé partiellement en 2013 au travers d'un acompte d'un montant unitaire de 0,48 euro par action, soit un montant de 200 millions d'euros, et pour le solde au cours du premier semestre 2014 au travers d'un versement de 0,64 euro par action, soit un montant de 266 millions d'euros.

16e – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS PROPRES

Attribution d'actions gratuites

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2008, le Directoire a décidé de procéder à une attribution d'actions gratuites le 3 avril 2009. Cette attribution concerne les collaborateurs des sociétés du Groupe situées dans l'Union Européenne inscrits à

l'effectif le 3 avril 2009, soit 42 345 collaborateurs répartis dans dix pays, à raison de 100 actions par collaborateur.

Conditions d'attribution

L'attribution des actions à leurs bénéficiaires devient définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans pour les collaborateurs de sociétés du Groupe dont le siège est établi en France, suivie d'une période de conservation minimale de deux années à compter de l'acquisition définitive. Pour les salariés de sociétés du Groupe dont le siège est établi hors de France, la période d'acquisition est de quatre années, et ils ne sont pas soumis à une période de conservation.

L'attribution des droits n'est liée à aucune condition particulière de performance autre que la présence effective des collaborateurs durant la période d'acquisition des droits.

Toutes les actions gratuites attribuées par Safran sont exclusivement dénouées en actions.

Valorisation des droits

Les droits ont été valorisés à leur juste valeur le jour de leur octroi. La valeur de l'action à la date d'attribution a été diminuée du montant estimé des dividendes futurs actualisés qui ne seront pas versés aux collaborateurs pendant la période d'acquisition des droits, ainsi que d'un coût d'incessibilité pour les collaborateurs français.

	France	Etranger
Date d'attribution	03/04/2009	03/04/2009
Date d'acquisition des droits	03/04/2011	03/04/2013
Période d'incessibilité	2 ans	aucune
Nombre de salariés bénéficiaires à la date d'attribution	36 785	5 560
Nombre d'actions par salarié		100
Nombre d'actions octroyées	3 678 500	556 000
Hypothèse de taux de distribution de dividendes		3,17%
Taux sans risque à la date d'attribution		2,675%
Valeur de l'action à la date d'attribution		7,54 €
Juste valeur unitaire	6,75 €	6,64 €

Le montant de la charge comptabilisée au 30 juin 2013 au titre de ces actions gratuites attribuées s'élève à 0,2 million d'euros ; il n'y a plus de charge en 2014.

Les actions gratuites acquises par les collaborateurs des sociétés européennes ont été livrées début avril 2013 (495 700 actions).

Note 17 - Provisions

Les provisions se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	31.12.2013 *	Dotations	Reprises				Autres	30.06.2014
			Utilisations	Reclassements	Sans objet	Variations de périmètre		
Garanties de fonctionnement	700	86	(58)	-	(19)	9	4	722
Garanties financières	26	4	-	-	(7)	-	-	23
Prestations à fournir	523	319	(181)	-	(6)	-	1	656
Engagements de retraites et assimilés	790	36	(42)	-	-	-	17	801
Contrats commerciaux et créances à long terme	156	19	(14)	-	(8)	-	-	153
Pertes à terminaison et pertes sur engagements de livraisons	474	83	(23)	(35)	(47)	-	1	453
Litiges	34	4	(3)	-	(5)	-	(1)	29
Autres (1)	255	29	(36)	-	(5)	1	3	247
Total	2 958	580	(357)	(35)	(97)	10	25	3 084
non courant	1 738							2 023
courant	1 220							1 061

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

(1) Dont une provision de 83 M€ (85 M€ au 31 décembre 2013) constituée au titre des passifs et passifs éventuels environnementaux faisant l'objet d'une garantie spécifique accordée par SNPE à Safran dans le cadre de l'acquisition de SME et ses filiales (cf note 23).

(en millions d'euros)	30.06.2014
Dotations nettes comptabilisées en résultat opérationnel (1)	(71)
Dotations nettes comptabilisées en résultat financier	(20)
Total des dotations nettes	(91)

(1) Dont (67) M€ en résultat opérationnel courant (cf. note 6)

Des reclassements sont opérés lorsqu'une provision a initialement été inscrite au passif, notamment en provision pour pertes à terminaison ou pertes sur engagement de livraisons et est ensuite reclassée à l'actif, par exemple en dépréciation des stocks et en-cours.

Note 18 - Dettes soumises à des conditions particulières

Les dettes soumises à des conditions particulières correspondent essentiellement aux avances remboursables consenties par l'Etat français.

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	
Au 31.12.2013	670
Nouvelles avances reçues	6
Remboursement d'avances	(23)
Charges d'intérêts	16
Ecart de conversion	-
Au 30.06.2014	669

La juste valeur des dettes soumises à des conditions particulières ne peut pas être évaluée de façon fiable compte tenu de l'incertitude portant sur les montants à rembourser et leurs dates de remboursement.

Note 19 - Passifs financiers portant intérêts

Décomposition des passifs financiers portant intérêts :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Emprunt obligataire	-	199
Billets non garantis de premier rang en USD	832	873
Dettes de crédit-bail	104	119
Emprunts à long terme	355	343
Total des passifs financiers non courants portant intérêts (partie > 1 an dette financière à l'origine)	1 291	1 534
Emprunt obligataire	753	751
Dettes de crédit-bail	15	15
Emprunts à long terme	343	364
Intérêts courus non échus	11	25
Passifs financiers courants portant intérêts à long terme dès l'origine	1 122	1 155
Billets de trésorerie	250	580
Concours bancaires court terme et assimilés	73	51
Passifs financiers courants portant intérêts à court terme dès l'origine	323	631
Total des passifs financiers courants portant intérêts (< 1 an)	1 445	1 786
Total des passifs financiers portant intérêts (1)	2 736	3 320

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

(1) La juste valeur des passifs financiers portant intérêts est de 3 491 M€ (2 772 M€ au 31 décembre 2013).

L'évolution de ce poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Au 31.12.2013	2 736
Augmentation des emprunts	246
Diminution des emprunts	(23)
Variations des financements court-terme	318
Ecarts de change	14
Reclassements & autres	29
Au 30.06.2014	3 320

Les échéances des passifs portant intérêts sont :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	30.06.2014
Échéances en :		
N + 1	1 445	1 786
N + 2 à N + 5	338	330
Au-delà de 5 ans	953	1 204
Total	2 736	3 320

La répartition des passifs portant intérêts par devise s'analyse comme suit :

<i>(en millions)</i>	31.12.2013		30.06.2014	
	devises	euros	devises	euros
EUR	1 873	1 873	2 407	2 407
USD	1 184	860	1 232	902
Autres	NA	3	NA	11
Total		2 736		3 320

L'analyse des taux des passifs portant intérêts fait ressortir une :

- décomposition globale taux fixe et variable, avant couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		non courant				courant			
	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013		30.06.2014		31.12.2013		30.06.2014	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	1 680	1 942	893	4,28%	1 133	4,03%	787	3,93%	809	3,80%
Taux variable	1 056	1 378	398	1,21%	401	1,24%	658	0,91%	977	0,78%
Total	2 736	3 320	1 291	3,33%	1 534	3,30%	1 445	2,56%	1 786	2,15%

- décomposition globale taux fixe et variable, après couverture :

<i>(en millions d'euros)</i>	Total		non courant				courant			
	31.12.2013	30.06.2014	31.12.2013		30.06.2014		31.12.2013		30.06.2014	
	Base	Base	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen	Base	Taux moyen
Taux fixe	959	984	172	3,99%	175	3,94%	787	3,27%	809	3,18%
Taux variable	1 777	2 336	1 119	1,90%	1 359	1,85%	658	0,91%	977	0,78%
Total	2 736	3 320	1 291	2,18%	1 534	2,09%	1 445	2,19%	1 786	1,87%

La position financière nette du Groupe s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie (A)	1 547	1 523
Passifs financiers portant intérêts (B)	2 736	3 320
Juste valeur des instruments dérivés de taux en couverture de la dette (C)	(31)	-
Total (A) - (B) + (C)	(1 220)	(1 797)

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars américains a été conservée en dollars américains et n'a donc pas fait l'objet d'un swap de change. La variation de la contrevaletur euros de cette émission a eu un impact négatif de 8 millions d'euros dans la position financière nette du Groupe au 30 juin 2014.

Le gearing du Groupe ressort à :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Position Financière Nette	(1 220)	(1 797)
Capitaux Propres	6 813	7 236
Gearing	17,91%	24,83%

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

PRINCIPAUX EMPRUNTS A LONG TERME A L'ORIGINE

- Emission le 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain pour 1,2 milliard de dollars US dont :
 - Tranche A : 155 millions de dollars US à 7 ans (échéance février 2019) coupon taux fixe de 3,70%
 - Tranche B : 540 millions de dollars US à 10 ans (échéance février 2022) coupon taux fixe de 4,28%
 - Tranche C : 505 millions de dollars US à 12 ans (échéance février 2024) coupon taux fixe de 4,43%

Les tranches B et C respectivement à 10 et 12 ans ont fait l'objet d'une couverture de taux d'intérêt en dollars US (swap à taux variable sur le Libor US 6 mois). La tranche A a été maintenue à taux fixe.

Cette émission initialement à taux fixe ressort en 2014 à 2,39 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.

- Emprunt obligataire Safran de 750 millions d'euros à 5 ans émis le 26 novembre 2009 (échéance 26 novembre 2014) auprès d'investisseurs français. Cet emprunt a été souscrit initialement à un taux fixe de 4,0 % et ressort en 2014 à 3,34 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emprunt obligataire Safran de 200 millions d'euros à 10 ans émis le 11 avril 2014 (échéance 11 avril 2024) auprès d'investisseurs français. Cet emprunt a été souscrit initialement à un taux fixe de 2,875 % et ressort en 2014 à 1,73 % après prise en compte des instruments dérivés de taux d'intérêt.
- Emprunts Banque Européenne d'Investissement (BEI) de 263 millions d'euros (263 millions d'euros au 31 décembre 2013) à taux variable indexé sur l'Euribor 3 mois + 0,73% et ayant un amortissement linéaire annuel à compter du 17 décembre 2013 avec échéance finale 17 décembre 2020.
- Financement Épargne Salariale dans le cadre du PEG de 427 millions d'euros (418 millions d'euros au 31 décembre 2013).
L'échéance maximum est de 5 ans et la part à moins d'un an représente 318 millions d'euros. Le taux de rémunération défini annuellement indexé sur le taux BTAN 5 ans est de 1,87 % pour 2014 (contre 1,62 % en 2013).

Les autres emprunts à long moyen terme sont constitués de montants unitaires non significatifs.

PRINCIPAUX EMPRUNTS A COURT TERME

- Billets de trésorerie : 580 millions d'euros (250 millions d'euros au 31 décembre 2013).
Ce montant regroupe plusieurs tirages aux conditions de marché sur des échéances à moins d'un an.
- Comptes courants financiers des filiales non consolidées : 26 millions d'euros (31 millions d'euros au 31 décembre 2013). Rémunération indexée sur les taux Euribor.

Les autres dettes à court terme sont constituées de montants unitaires non significatifs.

CESSION DE CREANCES SANS RECOURS

Il faut noter que la position financière nette au 30 juin 2014, comme au 31 décembre 2013, n'inclut pas les trois lignes de cession de créances clients sans recours :

- CFM Inc. :
 - Ligne confirmée de 200 millions de dollars US à 24 mois (avec renouvellement automatique par période de 12 mois à l'issue des 24 premiers mois) consentie en octobre 2009 par General Electric Capital Corp., et renouvelée en octobre 2013 à l'identique, pour une durée maximale de 4 ans. Cette ligne est utilisée au 30 juin 2014 à hauteur de 114 millions de dollars US (soit 57 millions de dollars US à 50 %) ; (et au 31 décembre 2013 à hauteur de 124 millions de dollars US soit 62 millions de dollars US à 50%),
 - Ligne confirmée de 1 100 millions de dollars US à 364 jours renouvelée en mai 2014 par un pool de 10 banques coordonné par Royal Bank of Scotland (1 000 millions de dollars US au 31 décembre 2013), utilisée au 30 juin 2014 à hauteur de 1 099 millions de dollars US (soit 549,5 millions de dollars US à 50 %) contre 998 millions de dollars US (soit 499 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2013.
- CFM SA :
 - Ligne confirmée d'un équivalent en dollars US de 110 millions d'euros à 24 mois consentie en juillet 2010 (avec renouvellement automatique par période de 12 mois à l'issue des 24 premiers mois) par Medio factoring (Groupe Intesa San Paolo) utilisée 30 juin 2014 à hauteur de 66,5 millions de dollars US (soit 33,25 millions de dollars US à 50 %) contre 55 millions de dollars US (soit 27,5 millions de dollars US à 50 %) au 31 décembre 2013.

Note 20 - Autres passifs financiers courants et non courants

	31.12.2013 *	Variations de la période	Variations de périmètre	Ecarts de change	Reclassements	30.06.2014
<i>(en millions d'euros)</i>						
Dettes sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	162	(49)	-	-	13	126
Dettes sur acquisition de titres	42	(6)	-	-	-	36
Total	204	(55)	-	-	13	162
non courant	140					94
courant	64					68

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats » (cf.note3.c)

Note 21 - Gestion des risques de marché et dérivés

Les risques de marché principaux auxquels le Groupe est soumis sont le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque sur les matières premières cotées, le risque sur le marché des actions, le risque de contrepartie et le risque de liquidité.

La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013		30.06.2014	
	A l'actif	Au passif	A l'actif	Au passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	10	(41)	8	(8)
Swaps payeurs taux fixe	-	(5)	-	(3)
Swaps payeurs taux variable	10	(36)	8	(5)
Gestion du risque de change	852	(134)	1 013	(70)
Swaps de change	-	-	-	-
Achats et ventes à terme de devises	652	(56)	459	(16)
Options de change	200	(78)	554	(54)
Gestion du risque de matières premières	2	(11)	7	(2)
Achat à terme de matières premières	2	(11)	7	(2)
Total	864	(186)	1 028	(80)

Tous les dérivés sont classés en niveau 2 de la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 (comme au 31 décembre 2013).

GESTION DU RISQUE DE CHANGE

La majorité du chiffre d'affaires des activités Propulsion et Equipements aéronautiques est libellée en dollar US, monnaie qui constitue le référentiel quasi unique du secteur aéronautique civil. L'excédent net des recettes sur les dépenses pour ces activités s'est élevé à 3,10 milliards de dollars US pour le premier semestre 2014 (contre 2,60 milliards de dollars US pour le premier semestre 2013).

Afin de protéger ses résultats, le Groupe met en œuvre une politique de couverture dont la finalité est de réduire les facteurs d'incertitude affectant sa rentabilité opérationnelle et lui donner le temps nécessaire à l'adaptation de ses coûts à un environnement monétaire défavorable.

POLITIQUE DE COUVERTURE

La politique de gestion du risque de change est décrite au paragraphe 3.1 (note 27) du document de référence 2013.

DERIVES DE CHANGE

Le portefeuille des dérivés de change se ventile comme suit :

<i>(en millions de devises)</i>	31.12.2013				30.06.2014			
	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans	Juste valeur (1)	Montant notionnel (1)	< 1 an	de 1 à 5 ans
Contrat forward	596				443			
Position vendeuse de USD	620	12 348	8 317	4 031	381	7 236	5 191	2 045
<i>Dont contre EUR</i>	<i>593</i>	<i>11 855</i>	<i>8 091</i>	<i>3 764</i>	<i>356</i>	<i>6 931</i>	<i>5 161</i>	<i>1 770</i>
Position acheteuse de USD	(31)	(2 808)	(2 631)	(177)	(10)	(1 532)	(1 262)	(270)
<i>Dont contre EUR</i>	<i>(31)</i>	<i>(2 808)</i>	<i>(2 631)</i>	<i>(177)</i>	<i>(1)</i>	<i>(972)</i>	<i>(772)</i>	<i>(200)</i>
Position vendeuse de CAD contre CHF	4	6	6	-	4	36	36	-
Position vendeuse de GBP contre EUR	1	75	75	-	29	650	250	400
Position acheteuse de CAD contre EUR	-	-	-	-	20	320	80	240
Position acheteuse de EUR contre CHF	(3)	(56)	(32)	(24)	1	(11)	(1)	(10)
Position acheteuse de EUR contre SGD	-	-	-	-	(1)	(140)	(140)	-
Position acheteuse de PLN contre EUR	1	(210)	(70)	(140)	2	(295)	(91)	(204)
Position acheteuse de MXN contre USD	4	(5 040)	(1 540)	(3 500)	17	(6 835)	(1 935)	(4 900)
Options de change	122				500			
Achat Put USD	82	8 000	7 900	100	388	11 350	10 250	1 100
Vente Put USD	(3)	(400)	(400)	-	(14)	(250)	(250)	-
Vente Call USD	(75)	18 083	15 583	2 500	(36)	23 750	18 950	4 800
Achat Call USD	2	(1 983)	(1 983)	-	0	(450)	(450)	-
Achat Put EUR	1	45	45	-	7	485	485	-
Vente Put EUR	-	-	-	-	(1)	(280)	(280)	-
Vente Call EUR	-	90	90	-	(3)	970	970	-
Achat Call EUR	-	-	-	-	1	(140)	(140)	-
Accumulateurs Vendeurs de USD (2)	110	5 299	4 181	1 118	159	6 307	1 763	4 544
Accumulateurs Acheteurs de USD (2)	-	(751)	(751)	-	(1)	2 526	710	1 816
Accumulateurs Vendeurs de CAD (2)	5	73	73	-	-	-	-	-
Total	718				943			

(1) Les montants de juste valeur sont exprimés en millions d'euros ; les montants notionnels sont exprimés en millions de devises.

(2) Les montants notionnels des accumulateurs représentent les montants accumulables maximum jusqu'au dénouement des instruments.

L'évolution de juste valeur de 225 millions d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014 se décompose entre 237 millions d'euros de variation de juste valeur des instruments dérivés de change non dénoués au 30 juin 2014 et (12) millions d'euros de primes reçues.

Au regard des contraintes comptables liées à l'application de la norme IAS 39, le Groupe a décidé de ne pas appliquer la comptabilité de couverture et de comptabiliser en résultat financier la totalité de la variation de la juste valeur de ses dérivés. Ainsi la variation de juste valeur des dérivés non dénoués à la clôture (237 millions d'euros) est inscrite en résultat financier de la période : 206 millions d'euros en « perte ou gain lié aux dérivés de couverture de change » correspondant aux dérivés en couverture du chiffre d'affaires net des achats futurs, 14 millions d'euros en « gain ou perte de change » correspondant aux dérivés affectés à la couverture des positions bilantielles et 17 millions d'euros en « gain ou perte de change » correspondant aux primes échues sur la période.

Parallèlement, afin de traduire les effets économiques de sa politique de couverture contre le risque de change, le Groupe établit des comptes ajustés dans lesquels les résultats des opérations de couverture sont présentés sur les mêmes périodes que ceux des flux couverts (cf. préambule).

Pour mémoire, le Groupe a initié sur le premier semestre 2012 une couverture partielle de ses activités américaines sous la forme d'une couverture d'investissement net en utilisant l'émission de billets non garantis sur le marché privé américain réalisée le 9 février 2012 (cf note 19).

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

La politique de gestion du risque de taux d'intérêt est décrite dans le paragraphe 3.1. (note 27) du document de référence 2013.

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET EURO

L'émission obligataire qui avait été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable / receveur fixe pour un montant total de 750 millions d'euros, a été refixée dans son intégralité au cours de l'année 2011.

En 2014, la nouvelle émission obligataire pour 200 millions d'euros (cf. note 19) a été variabilisée avec des swaps de taux payeur variable / receveur fixe, à échéance avril 2024.

	31.12.2013					30.06.2014				
	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel (€)	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>										
Swaps de taux euro										
Payeur variable	10	500	500	-		6	700	500		200
Payeur fixe	(5)	500	500	-		(3)	500	500		
Total	5			-		3				

EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET USD

L'émission du 9 février 2012 de billets non garantis de premier rang sur le marché privé américain (USPP) pour 1,2 milliard de dollars US a été partiellement variabilisée. Ainsi, dès l'origine, des swaps de taux payeur variable/receveur fixe en dollars US ont été mis en place sur les deux tranches à 10 et 12 ans pour respectivement 540 millions de dollars US et 505 millions de dollars US. La tranche à 7 ans de 155 millions de dollars US a été maintenue à taux fixe.

Ces swaps font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur.

	31.12.2013					30.06.2014				
	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Juste valeur	Montant notionnel USD	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
<i>(en millions d'euros)</i>										
Swaps de taux dollars US										
Payeur variable couverture de juste valeur	(36)	1 045	-		1 045	(3)	1 045	-	-	1 045
Payeur fixe couverture juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	(36)			-		(3)				

GESTION DU RISQUE MATIERES PREMIERES

La politique de gestion du risque matières premières est décrite dans le paragraphe 3.1. (note 27) du document de référence 2013.

La juste valeur des dérivés matières (achats à terme sur LME) est de 5 millions d'euros au 30 juin 2014 ((9 M€) au 31 décembre 2013). Au regard des difficultés à documenter une relation de couverture entre ces dérivés et des achats de produits semi-finis incluant d'autres éléments que les matières premières couvertes, le Groupe a décidé de traiter l'ensemble de ses opérations de couverture du risque matières comme ne relevant pas de la comptabilité de couverture et donc de comptabiliser en résultat financier la variation de la juste valeur de ces dérivés.

Note 22 - Parties liées

Le Groupe a retenu, conformément à IAS 24, les parties liées suivantes : actionnaires de Safran (Etat français inclus), sociétés dans lesquelles ces actionnaires détiennent des participations, les entreprises associées, les co-entreprises, et les dirigeants.

Les relations avec les entreprises associées ne sont pas significatives sur 2013 et 2014. Elles ne sont donc pas incluses dans le tableau ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2013 *	30.06.2014
Ventes aux parties liées	1 780	1 809
Achats auprès des parties liées	(110)	(100)

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Créances sur les parties liées	1 643	1 659
Dettes envers les parties liées	1 653	1 592

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Garanties données aux parties liées (engagements hors bilan) (1)	1 456	1 454

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats »

Les transactions avec les parties liées concernent principalement la livraison de produits aéronautiques à Airbus et à la Direction Générale de l'Armement.

Note 23 - Engagements hors bilan

23a - ENGAGEMENTS HORS BILAN DU GROUPE ET DE SES FILIALES

AVALS, CAUTIONS ET AUTRES ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS LIES A L'ACTIVITE COURANTE

Les différents engagements donnés représentent :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014
Engagements sociaux	28	31
Engagements donnés aux clients (bonne fin, bonne exécution)	315	353
Engagements donnés vis-à-vis de tiers	2 420	2 482
Engagements donnés vis-à-vis des douanes	77	70
Garanties de passif données (1)	11	11
Autres engagements	145	163
Total	2 996	3 110

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats »

(1) Garanties de passif dont le montant est contractuellement déterminé ou déterminable

Les engagements vis à vis de tiers sont majoritairement constitués de garanties octroyées par Safran en faveur de tiers (clients/donneurs d'ordre, essentiellement les avionneurs), dans lesquelles Safran ou ses filiales se portent garant, conjoint et solidaire, de la bonne exécution par leurs filiales respectives de leurs engagements contractuels, pris sur des programmes d'étude, conception, développement, fabrication, commercialisation et support des produits desdites filiales. Ces garanties sont en général consenties pour la durée du programme concerné, avec un montant d'engagement plafonné.

La part de ces engagements vis à vis d'Airbus fait par ailleurs partie du montant de « garanties données aux parties liées » figurant dans la note 22 « Parties liées ».

En termes d'engagements reçus, Safran constate :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	30.06.2014
Engagements reçus des banques pour le compte de fournisseurs	11	14
Garanties de bonne fin	33	37
Avals, cautions reçus	47	47
Garanties de passif reçues (1)	10	6
Autres engagements reçus	3	3
Total	104	107

(1) Les montants de garanties de passif reçues au 30 juin 2014 n'incluent pas les garanties reçues dans le cadre de l'acquisition de SME, décrites ci-après.

Garanties reçues de SNPE :

Le contrat de cession d'actions, prévoit que SNPE accorde à Safran une garantie spécifique, d'une durée de 30 à 40 ans, relative aux passifs environnementaux résultant de l'exploitation passée sur 8 sites. Le plafond de cette garantie s'élève à 240 millions d'euros pendant 15 ans et à 200 millions d'euros ensuite et 10% des coûts resteront à la charge de Safran. Il est prévu une sous-limite de garantie spécifique au titre des dépollutions en cours d'activité qui est de 91 millions d'euros incluant une sous-limite de garantie spécifique au titre des pollutions liées à l'utilisation de perchlorates (d'ammonium et de sodium), à traiter dans le cadre du « Plan Perchlorate » qui est de 40 millions d'euros. Safran prendra en charge 10% des coûts des dépollutions et 50% des coûts du Plan Perchlorate. Ce plan a été défini conjointement entre Safran et SNPE dans les 18 mois suivant la date d'acquisition afin de définir, réduire et/ou confiner les sources de pollution au perchlorate d'ammonium et sa réalisation doit s'effectuer sur 5 ans. Ces garanties accordées par SNPE à Safran sont contre-garanties par l'Etat français à hauteur de 216 millions d'euros. Dans le cadre de l'établissement du bilan d'ouverture et de la détermination de l'écart d'acquisition, des études environnementales ont été menées afin de valoriser ces passifs et passifs éventuels environnementaux, ainsi que les garanties accordées.

Le contrat de cession d'actions prévoit également d'autres garanties accordées par le vendeur avec un plafond de 25 millions d'euros et des limitations dans le temps pouvant aller de 3 à 10 ans selon la nature des garanties.

AUTRES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Groupe constate des obligations ou engagements à effectuer des paiements futurs :

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013 *	30.06.2014	Paiements dus par période		
	Total	Total	à moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Dettes à long terme à l'origine	697	707	364	263	80
Obligations en matière de crédit-bail	119	208	18	93	97
Contrats de location simple	306	355	60	193	102
Emprunt obligataire	756	966	767	-	199
Billets non garantis de premier rang en USD	841	882	9	-	873
Total	2 719	3 118	1 218	549	1 351

* Les données publiées au titre de l'exercice 2013 ont été retraitées de l'impact lié au changement de méthode relatif à l'application rétrospective de la norme IFRS11 « Partenariats »

GARANTIES D'ACTIF ET DE PASSIF

A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif ont été données ou reçues.

Dans le cadre de l'acquisition de SME, la Convention de Garantie Environnementale accordée par SNPE à Safran (cf description ci-avant) est mise en œuvre de manière continue au rythme des coûts effectivement encourus au titre des actions de dépollution engagées pour traiter les pollutions résultant de l'exploitation passée.

Au 30 juin 2014, aucune autre de ces garanties n'est mise en œuvre et ne justifie de provisions dans les comptes consolidés du Groupe.

ENGAGEMENTS D'INVESTISSEMENTS

Au 30 juin 2014, le montant des engagements d'investissements au titre des immobilisations corporelles ressort à 257 millions d'euros contre 312 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Au 30 juin 2014, le montant des engagements d'investissements au titre des immobilisations incorporelles ressort à 334 millions d'euros contre 333 millions d'euros au 31 décembre 2013.

GARANTIES FINANCIERES ACCORDEES DANS LE CADRE DE LA VENTE DES PRODUITS DU GROUPE

Ces garanties données génèrent une exposition brute au 30 juin 2014 de 74 millions de dollars US (72 millions de dollars US au 31 décembre 2013) ; ce montant ne reflète toutefois pas le risque effectif supporté par Safran. En effet, ces obligations sont contre-garanties par la valeur des actifs sous-jacents, c'est-à-dire des avions obtenus en gage. Ainsi, seul le risque net tel qu'il ressort du modèle d'évaluation est provisionné dans les comptes (cf. note 17).

PASSIFS EVENTUELS LIES A L'ACTIVITE COURANTE

Dans le cadre de leur activité courante, Safran ou certaines de ses filiales et opérations conjointes ou consortiums dont elles sont actionnaires ou membres peuvent faire l'objet de réclamations de la part des clients. Il s'agit le plus souvent de demandes d'indemnisation pour retard d'exécution et/ou pour travaux complémentaires en lien avec la performance et la fiabilité des produits, au-delà des garanties de fonctionnement contractuellement accordées et provisionnées ou intégrées au coût des contrats (cf. notes 2 b) et 17). Dans certains cas, le montant initial de ces réclamations peut s'avérer matériel, sans pour autant que ce montant ne préjuge des coûts éventuels à encourir pour répondre aux besoins des clients. S'agissant de passifs éventuels, aucune provision n'est constituée. En l'absence d'accord entre les parties, certaines de ces réclamations peuvent déboucher sur des procédures contentieuses qui sont mentionnées dans la note 24, pour les plus significatives.

23b - ENGAGEMENTS HORS BILAN RELATIFS AUX CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 30 juin 2014, comme au 31 décembre 2013, il n'y a pas d'engagements hors bilan du Groupe relatifs aux co-entreprises et entreprises associées.

Note 24 - Litiges

En dehors des éléments ci-dessous, ni Safran ni aucune de ses filiales ne sont ou n'ont été, notamment au cours des 12 derniers mois, parties à des procédures gouvernementales, judiciaires ou arbitrales susceptibles d'avoir ou ayant eu récemment une incidence significative sur la situation financière ou la rentabilité de Safran et/ou du Groupe. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque. Safran estime qu'il a passé les provisions adéquates afin de couvrir les risques de litiges généraux ou spécifiques en cours ou éventuels.

- La responsabilité de certaines filiales de Safran est invoquée dans le cadre des procédures civiles et/ou pénales à l'occasion des accidents aéronautiques. L'indemnisation éventuelle des parties civiles pour la part concernant Safran ou ses filiales est prise en charge par la police d'assurance Groupe.
- La société SME, acquise par Safran auprès de SNPE le 5 avril 2011 dénommée Herakles depuis le 1er mai 2012, s'est vue notifier en juillet 2010, par la préfecture de Haute Garonne, un arrêté de mise en demeure de supprimer les rejets d'ion perchlorate dans les eaux superficielles. Cet

arrêté a fait l'objet d'un recours en annulation introduit par Herakles. Herakles s'est désistée de cette procédure, ce dont le Tribunal Administratif de Toulouse a pris acte par ordonnance en date du 2 avril 2013 et s'est engagée à élaborer, sous le contrôle de l'administration un plan d'actions relatif à la gestion de l'ion perchlorate. La Communauté Urbaine de Bordeaux (« CUB ») a assigné Herakles en référé expertise devant le tribunal de Grande Instance de Paris. Par ordonnance du 3 mai 2012, un expert judiciaire a été désigné aux fins de déterminer l'origine et l'impact de la présence de perchlorate d'ammonium dans certaines sources d'eau potable. La procédure suit son cours. A ce stade, la CUB n'a pas communiqué le montant de sa réclamation. Un pré-rapport d'expertise est envisagé fin septembre 2014.

Les accords relatifs à l'acquisition susnommée incluent l'octroi d'une garantie environnementale, de SNPE à Safran. Les termes et conditions de cette garantie prévoient également la réalisation par Herakles d'investigations complémentaires et l'adoption d'un plan d'action pour la gestion du perchlorate (cf. note 23).

- Fin 2002, un groupe d'industriels français, parmi lesquels figure l'ex-groupe Snecma, a été saisi collectivement d'une demande d'arbitrage par un client commun réclamant une somme qui, selon le demandeur, ne saurait être inférieure à 260 millions de dollars US et pour laquelle le groupe d'industriels peut être solidaire à l'égard du demandeur. Cette demande était relative à l'exécution d'anciens contrats réalisés par ces industriels et dans lesquels la participation de l'ex-groupe Snecma était de l'ordre de 10 %. Dans le cadre d'un accord signé entre les parties en juin 2003, le demandeur s'est désisté de l'instance. En novembre 2012, ce dernier a notifié une nouvelle requête en arbitrage sur des fondements similaires à ceux de 2002 pour un montant révisé de 226 millions d'euros. Les industriels contestent fermement cette demande et à ce jour, il n'est pas possible d'évaluer le risque financier éventuel. En conséquence, Safran n'a pas constitué de provision. Cette procédure est toujours en cours.
- 3 salariés de Sagem SA ainsi que Safran étaient poursuivis pour des faits de versements de commissions à des fins de corruption d'agents publics du Nigéria. Un des salariés a bénéficié d'un non-lieu. Le Tribunal Correctionnel de Paris, par jugement du 5 septembre 2012, a relaxé les deux salariés poursuivis mais a déclaré que la personne morale Sagem SA s'était rendue coupable de l'infraction de corruption d'agent public étranger et condamné en conséquence la société Safran à une amende de 500 000 euros. La société Safran a fait appel de ce jugement. L'instance est actuellement pendante et sera appelée devant la Cour d'appel de Paris en septembre 2014. En ce qui concerne le volet fiscal, l'administration fiscale a procédé en septembre 2009, dans le cadre de cette affaire, au recouvrement d'un montant de 11,7 millions d'euros résultant d'une rectification notifiée fin 2006. Le montant de cette rectification est contesté et a fait l'objet d'une réclamation contentieuse déposée par la société Safran en 2011, rejetée le 20 juin 2012 par l'administration fiscale. La société Safran a saisi le Tribunal Administratif de Montreuil le 3 août 2012 et le litige est actuellement pendant devant cette juridiction.
- Safran a fait l'objet d'une enquête de la DG Concurrence de la Commission Européenne relative à des activités de Silec Cable, ex-filiale de Sagem SA. cédée fin 2005 à General Cable. General Cable, également objet d'une enquête, a formulé une réclamation à Safran, au titre du contrat de cession, afin de préserver ses droits dans l'hypothèse où la condamnation de l'entité cédée pourrait relever en tout ou partie de la garantie de passif. La Commission a adopté une décision le 2 avril 2014 condamnant les différents acteurs concernés Elle a imposé d'une part une amende de 8,5 million d'euros à Safran et une amende de 0,1 million d'euros d'autre part au titre de la condamnation solidaire de Safran et Silec Cable. Safran a décidé de ne pas faire appel de cette décision. Compte tenu des provisions antérieurement constituées cette décision n'a pas d'impacts sur les résultats de Safran au premier semestre 2014.

Litiges et risques fiscaux

- En 2007, le redressement notifié au titre des règles de répartition des charges d'impôts appliquées entre la société mère Snecma et ses filiales intégrées jusqu'à 2004, qui s'élève à 14 millions d'euros d'impôts, a fait l'objet d'une réclamation contentieuse devant l'Administration fiscale qui a été rejetée le 24 juin 2011. Safran a déposé une requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif. Par jugement en date du 4 juillet 2013, le Tribunal Administratif de Montreuil a donné partiellement satisfaction à Safran en prononçant la décharge des cotisations supplémentaires d'impôt pour un montant de 7,2 millions d'euros. Safran a interjeté appel de ce jugement devant la Cour Administrative d'Appel de Versailles pour le surplus. Ce litige n'a fait l'objet d'aucune provision à ce jour.
- Une filiale du groupe au Brésil se voit reprocher de ne pas avoir appliqué sur les années 2010-2011 une taxe sur la valeur ajoutée (ICMS) lorsqu'elle vend des produits à ses clients. Les montants redressés s'élèvent à 170 millions de réals brésiliens soit environ 57 millions d'euros au cours de conversion de juin 2014 (dont 142 millions de réals au titre de pénalités et d'intérêts). Bien que certaines décisions de première instance aient été défavorables à la société, la société conteste le bienfondé de ces redressements. Elle s'appuie notamment sur un avis juridique et sur une jurisprudence de la Cour Suprême brésilienne. En conséquence, il n'a été constitué aucune provision à ce jour.

Note 25 - Evénements postérieurs à la date de clôture

Néant

